

XXIV^e ANNÉE



1908



MARS



No 3

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Carême, Pénitence !



ARÊME, pénitence, jeûne, abstinence ? Voilà des mots qui impressionnent désagréablement les oreilles des catholiques mondains, comme il n'y en a que trop de nos jours. Aussi, depuis qu'à la Septuagésime, l'Église a supprimé son cri de joie, l'*Alleluia*, et qu'elle se prépare aux jours de pénitence, la grande préoccupation de plusieurs est de savoir comment ils ou elles échapperont à l'inexorable loi qui va les saisir. C'est alors qu'on voit recommencer les manœuvres qui ont si bien réussi, les années précédentes. On va d'abord consulter le médecin : « Pensez-vous, Docteur, que cette année je puisse faire le jeûne ? ma tête ! vous connaissez ma tête ! non, n'est-ce pas cher Docteur, je ne suis pas capable du jeûne ? et encore moins de l'abstinence naturellement » — Et cette autre, fervente de théâtre : « Comment trouvez-vous mes nerfs, Docteur ; l'année dernière vous m'avez défendu le jeûne. Je ne suis pas mieux, n'est-ce pas ? et une troisième, ardente valseuse : « Auscultez-moi donc, Docteur, je dois avoir les poumons faibles, il me faut la suralimentation, je le sens, n'est-il pas vrai, Docteur ? » etc . . . etc. Puis on assiège le confesseur : « Mon Père, que je voudrais donc pouvoir jeûner cette année ! mais le Docteur me l'a expressément défendu, mes nerfs, ma tête, mes poumons. » etc . . .

Voilà pour les dames ; quand aux messieurs ils ne se donnent pas tant de mouvements : « On travaille, nous autres ! on ne peut pas jeûner ! » et tout est dit. Voilà encore le Carême escamoté pour une année.

Remarquez bien, car Dieu me préserve d'exagérer la loi, qu'il peut y avoir, et il y en a en effet des raisons de dispense : la maladie, certains travaux du corps ou de l'esprit, etc...

Mais tout travail ne dispense pas du jeûne. Ce serait dire que le Carême est seulement pour les fainéants.

Et dans la maladie, il est facile de se faire illusion, surtout quand on y met tant de diplomatie ; aussi la conscience de ces dames n'est-elle pas si tranquille qu'elles veulent bien nous le faire croire. Il est d'ailleurs merveilleux de voir comme elles sont promptement rétablies quand il s'agit de soirées, de veillées, de théâtre, de bals et autres amusements mondains qui demandent des nerfs et des poumons autrement solides que ne l'exigerait le Carême mitigé, imposé de nos jours par l'Église.

Ah ! chers tertiaires, frères et sœurs, serez-vous de ceux-là ? Si les mondains ont le frisson, quand on leur parle de pénitence, vous, du moins, vous voyez venir avec joie ce temps, ce saint temps, ce temps favorable, ce temps du salut : vous êtes les frères et les sœurs de la Pénitence ; la pénitence est votre élément et l'austérité doit faire vos délices ; comme l'oiseau se plaît dans l'air et comme le poisson se joue dans les eaux, ainsi vous vous trouvez à l'aise dans cette atmosphère de pénitence dont le Carême enveloppe le monde catholique. C'est avec délices que vous entendez la parole des prédicateurs de la pénitence, et c'est avec ardeur que vous allez embrasser les pratiques ordonnées par l'Église. Dans sa Règle saint François vous imposait bon nombre de jours de jeûne et d'abstinence, en les supprimant pour condescendre à l'affaiblissement des santés, Léon XIII n'a fait qu'insister davantage sur les jeûnes et les abstinences imposées par l'Église : c'est le minimum de pénitence auquel le Tertiaire doit être fidèle.

Est-ce à dire que la nature, le démon ne feront pas entendre leur voix pour vous détourner du sentier ardu où vous voulez vous engager ?

Un soir d'hiver (1) saint François dans sa cellule du jardin, veil-

(1) Janvier 1217.

lait dans le je
comme celle d'
veilles et ces je
Là n'est point
afin de pouvoir
saint Patriarche
perfide astuce
aussitôt saisi d'
vêtements, dan
qu'ensanglanté

Tertiaires, el
« François, Fra
tiquer l'abstine

Que répond
fait mourir bie
ténence. Que le
et que l'âme s
ses maux, la n
et la source de

«Oui, nous di
ut non pecces,)
Jeûne parce q
pour recevoir la

Parce que tu
sensible à notre
Il a bien les ca
premier hommi
tement réparé p

Par le jeûne
satisfactions pe

Par lui nous
france a une ve

Par lui nous
Messe le pain e

Par lui imagi
jusqu'à un cert
cette mort.

Par lui, nous

lait dans le jeûne et la prière, lorsqu'une voix se fit entendre à lui, comme celle d'un Ange : « François, François, à quoi bon toutes ces veilles et ces jeûnes ; tu exténues ton corps et tu vas le faire mourir. Là n'est point ce que Dieu demande de toi. Soigne-le, au contraire, afin de pouvoir servir Dieu plus longtemps. » D'abord déconcerté, le saint Patriarche ne tarde pas à découvrir dans ce langage doucereux la perfide astuce de l'antique ennemi transformé en ange de lumière, et aussitôt saisi d'un transport de ferveur il va se rouler dépouillé de ses vêtements, dans la neige et les ronces du jardin, jusqu'à ce qu'ensanglanté il ait triomphé de la nature et du démon.

Tertiaires, elle va se faire entendre cette voix insinuante et perfide : « François, François, tu vas te faire mourir à faire le jeûne et à pratiquer l'abstinence. »

Que répondez-vous ? Que la gourmandise et l'intempérance ont fait mourir bien plus d'hommes et de femmes que le jeûne et l'abstinence. Que le corps lui-même se trouve mieux d'un régime austère, et que l'âme surtout y trouve l'expiation de ses fautes, le remède à ses maux, la nourriture de sa vertu, la protection de sa chasteté et la source de joie pures et viriles.

« Oui, nous dit saint Jean Chrysostome : *jejuna quia peccasti, jejuna ut non pecces, jejuna ut accipias, jejuna ut permaneat que accepisti*. Jeûne parce que tu as péché, jeûne afin de ne plus pécher, jeûne pour recevoir la grâce, jeûne afin de conserver la grâce reçue. »

Parce que tu as péché, il faut expier : or, y a-t-il une pénitence plus sensible à notre nature, plus ancienne et plus universelle que le jeûne ? Il a bien les caractères d'une institution qui remonte au péché du premier homme à ce péché de gourmandise qui doit être plus directement réparé par le jeûne et l'abstinence.

Par le jeûne nous expions les plaisirs coupables en renonçant aux satisfactions permises.

Par lui nous faisons souffrir notre chair de péché, et toute souffrance a une vertu rédemptrice.

Par lui nous offrons au Seigneur comme au Saint Sacrifice de la Messe le pain et le vin pour l'expiation de nos fautes.

Par lui image de la croix, nous *mortifions*, nous mettons à mort jusqu'à un certain point une chair rebelle qui cent fois a mérité cette mort.

Par lui, nous reconnaissons que Dieu est le maître du monde et

de nous tous, car nous disposons des choses du monde non plus selon nos caprices, nos appétits et même nos besoins, mais suivant la volonté positive du Très-Haut.

Jeûne, nous dit saint Chrysostome, afin de ne plus pécher. C'est bien l'effet du jeûne, de nous préserver de nouvelles chutes. L'Église le chante dans sa préface du Carême : *Qui corporali jejunió vitia comprimis* : Seigneur, par le jeûne corporel vous étouffez en nous le vice, comme par l'abondance des mets nous excitons en nous les passions. L'amour de soi, la colère, l'orgueil, la luxure, tous les vices, en un mot, s'échappent avec violence comme un fleuve débordé d'une chair engraisée et choyée, mais tous les instincts de la mauvaise nature sont réprimés et contenus par le jeûne qui attire la vertu de Dieu : *Mentem elevas, virtutem largiris et præmia*. Il élève notre esprit, il nous obtient la vertu, il nous mérite la récompense. Nous ayant obtenu la grâce d'en-Haut, comme dit saint Chrysostome, il nous aide à conserver ce trésor précieux que le démon ne cherche qu'à nous enlever : *jejuna ut accipias, jejuna ut permaneat que accepisti*.

Dirais-je, chers Tertiaires, que dès lors, aucun de vous n'est dispensé du jeûne ? Non. Il y a parmi vous des femmes faibles ou malades, des mères de familles chargées d'enfants, des jeunes filles qui travaillent péniblement pour l'entretien de leurs vieux parents : il y a parmi nos frères des ouvriers condamnés à un rude travail ou des hommes de bureau astreints à une tâche fatigante pour l'esprit. Ils seront peut-être les premiers à vouloir faire intégralement leur Carême : eh bien ! non. Qu'ils exposent leur situation à leur confesseur, et ils seront dispensés si leur situation même ne les dispense pas évidemment.

Mais qu'ils se compensent alors par le jeûne spirituel qui s'impose à tous, et que le Séraphique Père recommande spécialement à ceux qui ne peuvent jeûner corporellement.

Le jeûne spirituel refrène non seulement la bouche, mais tous les sens extérieurs et intérieurs, c'est la mortification générale, sans laquelle le jeûne corporel ne serait qu'une hypocrisie ou une illusion : « Qu'importe, dit saint Augustin, que les jeûnes fassent pâlir votre visage si la haine et l'envie dessèchent votre âme ? » et saint Basile : « Celui-là ne remplit pas le précepte, qui ne mange pas de la viande, il est vrai, mais ronge son frère ; qui s'abstient de vin, mais vomit des

injures, qui ne
née en procès,

C'est dire qu
mais suivant s
manus, et omni
mains et tous
vol, de l'usure
spectacles, les
s'interdisant
mais même ceu
les, en se ferma
minée et coup
mettant un frei
vaine, — le co
mollesse et des

C'est là que
tu vas te faire
temps. » Mais
roulant tout es
drez triomphale
Dieu : plus les
acquiert de vig
donc réellem

injures, qui ne mange pas avant la fin du jour, mais est toute la journée en procès, » contre toute justice et charité.

C'est dire que tout doit jeûner en nous : non la bouche seulement, mais suivant saint Jean Chrysostome « *et oculus, et auditus, pedes, manus, et omnia corporis membra* », les yeux, les oreilles, les pieds, les mains et tous les membres du corps ; les mains en s'abstenant du vol, de l'usure et de la fraude, — les pieds, en fuyant les danses, les spectacles, les soirées et les assemblées mondaines, — les yeux, en s'interdisant non-seulement les objets coupables et dangereux, mais même ceux qui simplement charment ou délectent, — les oreilles, en se fermant à la médisance et à la calomnie, à la musique efféminée et coupable ou même sensuelle ou inutile, — la langue, en se mettant un frein sévère, s'interdisant même toute parole profane et vaine, — le corps tout entier, en le privant des recherches de la mollesse et des délicatesses de la sensualité.

C'est là que le perfide serpent vous insinuera ; « François, François, tu vas te faire mourir, ménage-toi, afin de servir Dieu plus longtemps. » Mais c'est là aussi qu'en mortifiant tous vos sens, en vous roulant tout entier dans les épines de la pénitence, vous lui répondrez triomphalement : Plus je meurs à moi-même et plus je vis pour Dieu : plus les passions perdent en moi de leur vie, plus l'esprit acquiert de vigueur et la grâce d'empire ; la mesure de ma mort est donc réellement la mesure de ma vie pour Dieu et pour les âmes.

C.-M.





Fleurs séraphiques (1)



Comment le frère Egide, recevant l'hospitalité
chez un Cardinal, gagna sa nourriture
sans sortir de la maison (2)



Dès son entrée dans l'Ordre, le frère Égide avait pris la résolution de vivre du travail de ses mains. Il ne voulut jamais y manquer, même quand il recevait l'hospitalité chez de riches bienfaiteurs. En voici un exemple frappant.

Alors que le Pape était à Kéate, le cardinal Nicolas, évêque de Tusculum, désirant avoir auprès de lui le frère Égide à cause des prodiges de sainteté qui brillaient en lui, le pria affectueusement de demeurer dans sa maison et de recevoir de lui ce qui était nécessaire pour sa nourriture. Le Frère accepta l'hospitalité, mais refusa la nourriture, disant qu'il voulait vivre du travail de ses mains, et ajouta ces paroles du prophète : « Parce que tu vivras du travail de tes mains, tu seras heureux, et tout te sera à bien. » C'est ce que le bienheureux François enseigna à ses Frères, prescrivit dans sa Règle et confirma en son testament avant de mourir. « Que les Frères, dit-il, travaillent fidèlement, et que pour prix de leur travail, ils ne reçoivent pas d'argent, mais les choses nécessaires à la vie. »

Ce que voyant, le Cardinal lui demanda comme faveur, qu'au moins il vint près de lui à sa table manger ce qu'il aurait gagné. Le Frère sur ce point accéda à ses prières. Il allait donc tous les jours aider les campagnards à la cueillette des olives et dans leurs autres travaux, de cette sorte il gagnait de quoi vivre pour la journée ; aussi, en venant s'asseoir à la table du Cardinal, toujours il portait avec lui les pains qu'il avait gagnés à la sueur de son front et les mangeait.

(1) Voir notre *Revue*. Année 1906, page 340.

(2) Chronique des XXIV Généraux. Vie de frère Egide.

Un jour la
Égide ne pu
joyeux lui di
de mes alime

Mais au fo
chose pour g
dit au cuisini
pre ? — C'est
Le frère Egid
laver la cuisir
qu'il avait ga
peu morfondu

Le lendem
frère Égide, c
dra recevoir
la maison m
chargé, qu'il
de deux pain
il mangea le p

Il est à rem
entreprenait e
d'esprit.

Comm
oisifs

NON seuleme
vété, mais
donc que plusi
évitait eux-n
accomplissez le
bien que vous
les œuvres et l
donnait la per
vous défendrai
préférable de s
Si vous voulez
tête beaucoup.
Qu'est-ce que l

Un jour la pluie tombait en si grande abondance que le frère Égide ne put aller travailler, selon sa coutume ; le Cardinal tout joyeux lui dit : « Aujourd'hui, frère Égide, il vous faudra manger de mes aliments. »

Mais au for de sa conscience, le Frère songeait à faire quelque chose pour gagner le pain de ce jour. Et s'en allant à la cuisine, il dit au cuisinier : « Pourquoi avez-vous une cuisine aussi malpropre ? — C'est que je n'ai personne pour la nettoyer, » repartit l'autre. Le frère Égide, convention faite d'un salaire de deux pains, se mit à laver la cuisine. C'est ainsi qu'à l'heure du repas, il apporta le pain qu'il avait gagné. A cette vue le Cardinal fut fort édifié, bien qu'un peu morfondu d'avoir été frustré dans son attente.

Le lendemain la pluie ne cessait pas, et le Cardinal de répéter au frère Égide, ce qu'il lui avait dit la veille : « Aujourd'hui, il vous faudra recevoir mes aumônes. » Mais le Frère, voyant les couteaux de la maison malpropres et couverts de rouille, dit à celui qui en était chargé, qu'il voulait les aiguïser et les nettoyer : et convention faite de deux pains, il les aiguïsa et les appropria, et ainsi ce même jour il mangea le pain qu'il avait acquis par son travail.

Il est à remarquer de plus que tous les travaux, le frère Égide les entreprenait et les faisait de bon cœur et avec grande allégresse d'esprit.

Comment le frère Egide reprenait les Frères oisifs qui prêchaient volontiers aux autres

NON seulement le frère Égide fuyait pour son propre compte l'oisiveté, mais il la reprenait sévèrement chez les autres. Voyant donc que plusieurs conseillaient volontiers aux autres le travail qu'ils évitaient eux-mêmes avec soin, il avait coutume de dire : « Si vous accomplissez le bien que vous comprenez, vous trouverez un autre bien que vous ne comprenez pas. — Il y a autant de distance entre les œuvres et les paroles qu'entre le ciel et la terre. — Si l'on vous donnait la permission d'entrer dans une vigne pour cueillir du raisin, vous défendrait-on de toucher aux feuilles ? — Il est mille et mille fois préférable de s'instruire soi-même que d'instruire le monde entier. — Si vous voulez savoir beaucoup, travaillez beaucoup, et baissez la tête beaucoup. — Le meilleur prédicateur, c'est dame Humilité. — Qu'est-ce que l'humilité ? C'est rendre à chacun son dû. — Dans vos

discours ne tenez un langage, ni trop recherché, ni trop négligé, mais simple. » Et en soupirant il disait : « Il y a une grande différence entre une brebis qui bêlé et une autre qui broute : c'est-à-dire entre un homme qui parle et un autre qui agit. »

Frère Egide réprimande des Frères chassés de Sicile

FRÈRE Paul de Prato, homme d'une grande austérité, et parfait zéléateur de la pauvreté, rapporte ce fait. Un jour qu'il était avec quelques autres religieux, écoutant frère Égide parler de Dieu avec des paroles d'une grande suavité, ils virent venir à eux deux Frères qui avaient été chassés du royaume de Sicile par Frédéric, alors empereur et révolté contre l'Église. Après une charitable réception, frère Égide leur demanda qui ils étaient et d'où ils venaient. Ils lui répondirent qu'ils avaient été chassés de leur pays par Frédéric le persécuteur de l'Église. Quand frère Égide eut entendu ces paroles, enflammé d'un grand zèle pour la pauvreté, il se mit à reprendre fortement ces Frères : « Vous avez été chassés de votre pays ! Vous avez été chassés de votre pays ! Certes, vous n'êtes pas des Frères Mineurs ! » Ainsi s'exclamait-il, et frappant les mains l'une contre l'autre, il ajouta : « Bien chers Frères, vous péchez contre Frédéric, ce grand coupable. Puisqu'il vous fait un si grand bien, vous devriez lui en être reconnaissants et prier pour lui, afin que Dieu touche son cœur ; et non pas murmurer contre lui, car il ne vous a pas chassés de votre pays : si vous êtes de vrais Frères Mineurs, vous ne pouvez plus avoir de pays qui soit à vous. »



Questions et Réponses

1° QUESTION : *Jusqu'à quelle heure peut-on donner l'Absolution générale aux Tertiaires, attendu que d'après le Manuel, elle cesse avec le coucher du soleil. On me dit que chez les Pères on la donne encore le soir, après Complies.* — Un Directeur.

RÉPONSE : La question posée n'est pas facile à résoudre, parce qu'elle touche à un point controversé. Voici l'état de la question. Autrefois les Indulgences étaient concédées généralement des pre-

mières Vêpres en avons un ex soleil variant des inquiétudes C'est peut être Cong. des Ind adopte le nouv

Toutes les Indérées comme déclaré express des Ind. le 16 j

Il nous sem accordées au T expresse du con allant des pren août. A part ce Absolutions gé nous avouons c lutions générale qu'elles ne son concédées à nous opinions et do depuis minuit c qu'une réponse opinions.

Encore faut-i coucher appare environ, après l

2° QUESTION *de saint Antoine les indulgences ?*

RÉPONSE : 1 Antoine à n'im 13 mardis de su

Si vous voule saint Antoine (1

si trop négligé,
ne grande diffé-
te : c'est-à-dire

des de Sicile

rité, et parfait
qu'il était avec
r de Dieu avec
ax deux Frères
Frédéric, alors
able réception,
naient. Ils lui
ar Frédéric le
lu ces paroles,
reprendre for-
pays ! Vous
as des Frères
s l'une contre
tre Frédéric,
vous devriez
eu touche son
a pas chassés
ous ne pouvez



*L'Absolution
elle cesse avec
une encore le*

oudre, parce
la question.
ent des pre-

mières Vêpres de la fête au coucher du soleil du lendemain. Nous en avons un exemple dans la Portioncule. L'heure du coucher du soleil variant avec les différents temps de l'année, il pouvait y avoir des inquiétudes et des incertitudes pour le gain des Indulgences. C'est peut être la raison pour laquelle depuis quelque temps, la S. Cong. des Indulgences abandonne de plus en plus cette façon de fixer la durée des Indulgences (*P. Moccheg., Coll. Indulg. No 205*) et adopte le nouveau système qui les fait durer de minuit à minuit.

Toutes les Indulgences concédées maintenant doivent être considérées comme suivant ce nouveau système à moins que Rome ait déclaré expressément le contraire. Cela a été sanctionné par la S. C. des Ind. le 16 juillet 1887.

Il nous semble que c'est le cas du Catalogue des Indulgences accordées au Tiers-Ordre. Une seule indulgence porte la mention expresse du contraire, celle de la Portioncule qui est indiquée comme allant des premières Vêpres du 1^{er} août au coucher du soleil du 2 août. A part celle-là donc, nous pensons que les autres, même les Absolutions générales se gagnent de minuit à minuit. Cependant nous avouons que l'opinion contraire, en ce qui concerne les Absolutions générales, garde de bonnes raisons. On peut dire en effet qu'elles ne sont pas des Indulgences *nouvelles*, mais les *anciennes* concédées à *nouveau*. En pratique il faudrait donc concilier les deux opinions et donner l'absolution générale publiquement, seulement depuis minuit de la fête jusqu'au coucher du soleil ; en attendant qu'une réponse de Rome donne raison à l'une ou à l'autre des deux opinions.

Encore faut-il noter que le coucher du soleil s'entend, non de son coucher apparent, mais de son coucher réel, qui a lieu une heure environ, après le coucher apparent. (*P. Mocch., Coll. Ind. n. 209.*)

2^o QUESTION : *Quand me faudra-t-il commencer les treize mardis de saint Antoine, et quelles sont les conditions à remplir pour en gagner les indulgences ?*

RÉPONSE : 1^o Vous pouvez commencer les 13 mardis de saint Antoine à n'importe quelle époque de l'année, pourvu que ce soit 13 mardis *de suite*, et seulement une fois l'année.

Si vous voulez faire ces exercices comme préparation à la fête de saint Antoine (13 juin), commencez-les le mardi 17 mars.

Comme nous le faisons remarquer, il y a deux ans (1), à une abonnée de la campagne, on peut faire les mêmes exercices et gagner les mêmes indulgences *13 dimanches consécutifs*, précieux avantage pour ceux qui ne peuvent pas se rendre à l'église sur semaine.

2° Les conditions à remplir sont les suivantes : d'abord, faire un pieux exercice en l'honneur de saint Antoine, privément ou avec les autres, à l'église ou à la maison ; dans nos églises franciscaines cet exercice se fera en commun, chaque mardi soir, à partir du 17 mars ; — ensuite, être vraiment contrit de ses péchés, se confesser et communier ; enfin, visiter n'importe quelle église ou oratoire public et y prier aux intentions du Souverain Pontife (2).

3° Vous pouvez ainsi gagner, chacun des 13 mardis ou dimanches, une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire ; cette indulgence avait été accordée, dès 1894, aux membres de la Pieuse Union de saint Antoine (3), et en 1898 elle a été étendue à tous les fidèles.

4° Il ne faut pas confondre cette indulgence avec une autre indulgence (appliquable elle aussi aux défunts,) que l'on peut gagner *chaque mardi de l'année* aux conditions ordinaires, pourvu toutefois que l'on récite les prières aux intentions du Saint-Père devant le T. S. Sacrement *exposé* dans une église *franciscaine*.

Cette indulgence, concédée en 1763 à nos Provinces belges, a été étendue, en 1894, à toutes les églises de notre Ordre ; cette indulgence n'exige pas d'exercice spécial en l'honneur de St Antoine (4). Le gain de cette autre indulgence n'empêche pas le gain de la première, pourvu que l'on remplisse les conditions de l'une et de l'autre.

Fr. M.-A.

(1) Voir notre *Revue*, février 1906, p. 51, 1°.

(2) Cfr. *Acta. O. M.*, 1898, p. 70.

(3) Cfr. le P. Moccheg., *collect. indulg.*, n. 2175, p. 1040.

(4) Cfr. *Acta O. M.*, 1894, p. 117.



L'
P
J
e

auxquels ils o
qu'il n'en a pa
Sainte un temp
études scriptur
luttés et de soi

Il suffira po
martyrologe fra
sera pénétré d
Lieux et de rec
paix et la tran
fouilles archéol
turaires dont l
faire l'occupatio
qui conservait l
générations ét
pouvaient rend

Mais écouto

Peu d'années
en Palestine en
jours de doule
comme l'Église
trouver sa force

L'ère des per
leur propre pay
où ils s'étaient

(1) Les gloires d

(1), à une abon-
ces et gagner les
ix avantage pour
aine.

l'abord, faire un
nent ou avec les
Franciscaines cet
rtir du 17 mars ;
nfesser et com-
atoire public et

s ou dimanches,
rgatoire ; cette
es de la Pieuse
ndue à tous les

ne autre indul-
ut gagner cha-
u toutefois que
devant le T. S.

s belges, a été
; cette indul-
st Antoine (4).
le gain de la
e l'une et de
r. M.-A.



En Terre-Sainte



LES FRANCISCAINS MARTYRS



L'HEURE actuelle, où la paix règne en Orient dans les pays sanctifiés par la vie et la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu et le Sauveur du monde, et où les Turcs se contentent de rançonner les chrétiens auxquels ils ouvrent la porte des Saints-Lieux, on oublie volontiers qu'il n'en a pas toujours été ainsi, et que s'il est venu pour la Terre-Sainte un temps où il est permis d'y vaquer en paix à la prière et aux études scripturaires, les longs siècles précédents furent un temps de luttes et de souffrances, de persécution et de martyre.

Il suffira pour nous le rappeler de détacher quelques pages du martyrologe franciscain en Terre-Sainte. Tout chrétien, à cette vue, sera pénétré d'admiration pour l'héroïsme des gardiens des Saints-Lieux et de reconnaissance pour ceux qui ont acheté de leur sang la paix et la tranquillité actuelle. On comprendra aussi pourquoi les fouilles archéologiques, les voyages d'exploration et les travaux scripturaires dont le goût fleurit de nos jours en Palestine, ne purent faire l'occupation des anciens gardiens des sanctuaires. Leur présence qui conservait la tradition et la transmettait intacte de générations en générations était le seul service — immense d'ailleurs — qu'ils pouvaient rendre aux sciences archéologiques.

Mais écoutons les récits des temps anciens. (1).

Peu d'années s'étaient écoulées depuis l'entrée des Frères Mineurs en Palestine en 1219 et leurs couvents s'étaient multipliés. Mais les jours de douleur arrivèrent bientôt, car la mission franciscaine, comme l'Église naissante, devait recevoir le baptême du sang et y trouver sa force et sa consécration.

L'ère des persécutions s'ouvrit avec les Kharezmiens, qui chassés de leur propre pays par les Tartares, cherchaient dans l'Asie Mineure où ils s'étaient répandus une occasion de s'assurer une existence

(1) Les gloires de la Terre-Sainte. Tome 1 chap. IV.

moins précaire tout en donnant cours à leurs instincts sauvages et guerriers.

Cette occasion leur fut offerte par le Sultan d'Égypte, Saladin ; il leur promit la Palestine, s'ils voulaient l'aider à combattre le Sultan de Damas son oncle qui venait de faire alliance avec les Latins. Les Kharezmiens acceptent aussitôt et lancent 20.000 cavaliers sur le territoire syrien : quand ils l'eurent dévasté, ravagé avec leurs bandes vagabondes, ils s'abattirent comme des vautours sur Jérusalem.

Les fortifications de cette malheureuse ville n'étaient point terminées, la garnison était faible et incapable de repousser une attaque, de telle sorte que les habitants glacés par la peur, d'accord avec les soldats résolurent de fuir ; les Hospitaliers et les Templiers... les guidèrent eux-mêmes sur le chemin de Jaffa.

Seuls, les fils de saint François restèrent dans la place, gardant et défendant pied à pied le Saint-Sépulcre, consolant et soutenant les vieillards, les femmes et les enfants qui n'avaient pu trouver leur salut dans la fuite et qui avaient mis en eux toute leur espérance.

Maîtres de la ville par la seule force de la terreur qu'ils inspiraient, les Kharezmiens étaient cependant furieux de la trouver déserte. Pour rappeler la population affolée, ils imaginèrent de planter des croix sur les clochers et les coupoles ; les étendards des croisés flotèrent sur les tours, les cloches des églises sonnèrent à toute volée, invitant les fugitifs qui n'étaient qu'à une faible distance de Jérusalem à rentrer dans leurs foyers.

Les chrétiens joyeux croient au miracle d'une intervention armée, et pleins d'illusions et de confiance, ne se doutant point du stratagème diabolique, ils reviennent à la ville ; ils tombent dans un piège où ils trouvent la mort, car aucun n'échappe. Les barbares se dirigent vers le Saint-Sépulcre où les chrétiens désabusés s'étaient réfugiés, et là renouvelent les horreurs commises par Chosroès.

Ce fut en vain que les Frères Mineurs demandèrent à ces démons grâce pour les chrétiens, eux-mêmes furent massacrés : heureux de verser leur sang sur le Calvaire, là où Jésus avait donné le sien.

Fait inouï et sans précédent dans l'histoire : ce ne fut ni la soif de l'or, ni la fureur de la débauche, ni le fanatisme religieux qui inspirèrent ces monstres, mais la seule barbarie.

Aucun lieu ne fut sacré pour eux, aucun âge ne fut innocent à leurs yeux, aucun rang, aucun sexe ne fut épargné. De pauvres reli-

gieuses se cro-
que dans le
atteignit les
furent sacrifié

Les Khare-
s'attaquèrent
mes les ossem

Ces barbare
tine ; mais en
en deux batail

A peine la
poste d'honne

Bientôt par
ruse et le m
Orient le nom

Il envahit c
son passage. F
il se vengea d
de Césarée p
discretion ; m
habitants sont
Mineurs de ré

Bibars alors
Plein de rage,

La pauvre
aucun secours
siège inutile, c
serait respecté
conventions st
Sultan qu'ils av
injonction inatt
vaincus par le
pour sauver les
res, frère Jacq
lent au devoi
confesser la vé

sauvages et

pte, Saladin ;
ltre le Sultan
s Latins. Les
aliens sur le
leurs bandes
r Jérusalem.
point termi-
e attaque, de
ord avec les
pliers. . . les

e, gardant et
outenant les
trouver leur
sperance.
s inspiraient,
iver déserte.
planter des
croisés flot-
toute volée,
e de Jérusa-

tion armée,
t du strata-
uns un piège
res se diri-
taient réfu-
gés.
ces démons
heureux de
e sien.

ni la soif de
c qui inspi-

innocent à
uvres reli-

gieuses se croyant plus en sécurité auprès de la tombe du Sauveur que dans leur monastère... y furent immolées ; un même sort atteignit les vieillards et les infirmes dans leur impuissance. Tous furent sacrifiés.

Les Kharezmien, après avoir assouvi leur rage sur les vivants, s'attaquèrent aux morts, violèrent les sépultures, livrèrent aux flammes les ossements des rois latins. . .

Ces barbares restèrent quelques années encore le fléau de la Palestine ; mais en 1245 le sultan d'Egypte qu'ils avaient dupés les défit en deux batailles et les chassa du pays.

A peine la tempête passée, les Frères Mineurs avaient repris leur poste d'honneur au Saint-Sépulcre.

* * *

Bientôt parut le sanguinaire Bibars, qui d'esclave monté par la ruse et le meurtre sur le trône de Saladin, résolut d'exterminer en Orient le nom chrétien. La fortune ne le servit que trop fidèlement.

Il envahit d'abord la Palestine et la Galilée, dévastant tout sur son passage. Repoussé avec perte sous les murs de Saint-Jean d'Acre, il se vengea de cet échec sur les campagnes d'alentour. Il s'empare de Césarée par la trahison, assiège Arsouf, qui terrifiée, se rend à discrétion ; mais cette soumission n'apaise pas le monstre. Tous les habitants sont envoyés comme esclaves au Caire. Quant aux Frères Mineurs de résidence à Arsouf, ils furent tous mis à mort.

Bibars alors tenta l'assaut du château de Montfort ; mais en vain. Plein de rage, il se rua sur Saphet.

La pauvre Saphet, n'ayant qu'une petite garnison et n'espérant aucun secours de l'étranger, proposa, pour éviter les horreurs d'un siège inutile, de capituler à condition que la liberté des chrétiens serait respectée. Bibars accepta, mais le jour même, au mépris des conventions stipulées, il envoya deux officiers déclarer au nom du Sultan qu'ils avaient à choisir entre l'abjuration ou la mort. A cette injonction inattendue les chrétiens poussèrent des cris désespérés et, vaincus par le malheur, ils allaient certainement abandonner la foi pour sauver leur vie, quand voici venir deux intrépides missionnaires, frère Jacques du Puy et frère Jérémie de Lecce qui les rappellent au devoir, à la foi jurée, à l'obligation pour tout chrétien de confesser la vérité : « Ne craignez rien des tyrans, s'écrièrent-ils, ni

de leur pouvoir éphémère... Athlètes du Christ, si vous avez été faibles, l'heure est venue de vous relever et de retourner au combat ! Considérez les misères de la vie présente, la brièveté des supplices et la récompense sans fin qu'ils vous préparent... Souvenez-vous de vos pères et de ce qu'ils ont fait. Pour vous guider, vous avez leurs exemples, pour vous soutenir, leurs prières ; pour vous animer au combat, ces palmes immortelles qu'ils vous montrent du haut des cieux, dans la gloire et la félicité ! »

Une telle exhortation fut toute-puissante : ces hommes, ces femmes, ces enfants qui, un instant auparavant, tremblaient à la pensée des tourments et de la mort, se levèrent forts et courageux ; de leur poitrine s'échappe ce cri sublime : « Nous mourons pour notre Dieu, pour notre foi et, jusqu'au dernier soupir, nous confesserons le nom de Jésus. »

Le Sultan s'était flatté que les chrétiens céderaient à ses menaces, mais les voyant inébranlables, il les livra à ses satellites pour les torturer à leur gré et désigna pour le lieu de l'exécution la montagne qui domine la ville.

C'est sur ce nouveau Calvaire que montèrent, au milieu de la soldatesque et d'une populace exaltée, six cents chrétiens accompagnés de Jacques du Puy et de Jérémie de Lecce, vaillants capitaines qui les excitaient à braver les supplices et la mort.

Arrivés sur la hauteur, ils se livrent d'eux-mêmes au glaive des Sarrasins qui les fauchent comme des épis ; pas une plainte ne s'élève de leurs rangs et l'on n'entend que la voix des deux religieux criant : « Courage, courage ; mourons pour ressusciter dans la vie éternelle. » Par ces paroles ceux-ci s'animaient eux-mêmes à payer de leur vie la flamme sainte qu'ils avaient allumée dans le cœur de leurs frères.

Cependant l'infâme Ribars méditait quelle vengeance il pourrait tirer des deux moines dont l'éloquence avait ravi à son fanatisme la proie qu'il rêvait.

Il ordonna que les missionnaires attachés au pilori fussent écorchés vifs, et qu'à leurs chairs palpitantes on infligea le supplice de la flagellation. Les bourreaux, avec des fouets garnis de pointes de fer, leur labourèrent les flancs, les épaules et la tête au point de ne faire de leurs corps qu'une plaie, une bouillie sanglante. Enfin las de frapper sans pouvoir leur arracher un cri, ces barbares leur tranchè-

rent la tête. Leu
à l'opprobre et
apparut, la nuit,
mans. Le Sulta
de ces deux mar



Joseph et la ple

De même q
d'abord la théo
dire dans l'omb
nomie de la réd
bare qu'il fallait
relations de Ma
face du monde
élève saint Josep

Orgueilleux e
sic. Depuis l'ir
dater le début d

vous avez été
 er au combat !
 des supplices
 ivenez-vous de
 ous avez leurs
 ous animer au
 du haut des

mes, ces fem-
 nt à la pensée
 eux ; de leur
 ur notre Dieu,
 seront le nom

ses menaces,
 lites pour les
 la montagne

lieu de la sol-
 accompagnés
 apitaines qui

u glaive des
 lainte ne s'é-
 eux religieux
 r dans la vie
 mes à payer
 le cœur de

e il pourrait
 fanatisme la

ussent écor-
 plice de la
 intes de fer,
 t de ne faire
 nfin las de
 eur tranchè-

rent la tête. Leurs dépouilles trainées à travers la cité furent livrées à l'opprobre et à l'injure ; mais sur leurs corps restés sans sépulture apparut, la nuit, une lumière céleste qui jeta l'effroi chez les Musulmans. Le Sultan, pour faire cesser le prodige, voulut que les restes de ces deux martyrs fussent découpés en morceaux et jetés à la mer.

M. SODAR DE VAUX



Saint Joseph



Es premiers siècles de l'Église n'ont pas ignoré saint Joseph ni méconnu ses grandeurs. Les Pères, les Pères grecs surtout, ont dit de lui tout ce que la pensée humaine, éclairée par les analogies de l'Écriture, a pu et pourra concevoir. Cependant Dieu qui proportionne aux maux de l'humanité les remèdes qu'Il leur prépare semble avoir réservé aux temps modernes la pleine révélation du mystère de saint

Joseph et la pleine efficacité de son Patronage.

De même qu'en face du monde païen l'Église affirma d'abord la théologie du Verbe incarné, laissant pour ainsi dire dans l'ombre la participation de sa divine Mère à l'économie de la rédemption ; de même qu'en face du monde barbare qu'il fallait adoucir et civiliser, elle développa ensuite les relations de Marie avec le dogme catholique ; de même en face du monde moderne, malade d'orgueil et de loquacité, elle élève saint Joseph, l'homme de l'humilité, l'homme du silence.

* * *

Orgueilleux et loquace, le monde moderne l'est avec frénésie. Depuis l'invention de l'imprimerie qui mérite bien de dater le début de ce dernier âge, la parole de l'homme a pris

une extension invraisemblable, et son orgueil a crû dans la même proportion.

Le livre d'abord, et depuis deux siècles le journal, ont mis à la portée des plus indigentes cervelles ce privilège autrefois rare et sacré : l'attention d'un auditoire. La presse donne un sens inattendu à ce mot du satirique : « *un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.* » Dites : *qui le lise.* Le vers n'en souffre pas et le fait est plus clair.

Or, parce que dix mille échos sont toujours prêts à résonner de sa parole, l'homme a cru toucher la réalisation de l'antique promesse : *Vous serez comme des dieux.* Il a cru que sa parole qui retentit si facilement et se répercute si volontiers d'un pôle à l'autre était devenue substantielle, et que par conséquent il était Dieu. Il a commencé à mépriser le seul vrai Dieu qui n'avait pas su défendre son incommunicable essence et lancé dans cette voie, il a été très loin. Le mépris de Dieu, c'est l'orgueil.

L'orgueil de l'homme moderne peut regarder de haut le pauvre orgueilleux aux pieds d'argile qui eut nom Nabuchodonosor et prétendit être seul adoré sur la terre. L'orgueil de Nabuchodonosor fut un délire isolé, individuel ; l'orgueil de l'homme moderne est un délire endémique et social. En barbare qu'il était, le babylonien avait mal combiné son affaire. Sa statue manquait de cohésion et il suffisait d'un choc à la base pour la renverser. L'homme moderne au courant des récentes inventions de la science a donné à son colosse l'incalculable avantage d'être insaisissable et homogène. Son orgueil, c'est sa parole. Le monde moderne est orgueilleux et loquace.

* * *

Saint Joseph est à l'opposite l'homme du silence et de l'humilité. C'est pourquoi l'Esprit-Saint a attendu l'ère de l'imprimerie pour le manifester au monde.

Des Saints-Lieux où la tradition s'en était obscurément conservée, les Frères Mineurs ont rapporté et répandu dans l'Église le culte du glorieux Époux de leur Reine Immaculée. C'est d'eux que les Carmes, que l'on croit communément avoir

a crû dans la

urnal, ont mis
lège autrefois
esse donne un
trouve toujours
ers n'en souf-

prêts à réson-
ation de l'an-
l a cru que sa
si volontiers
que par con-
er le seul vrai
cable essence
épris de Dieu,

er de haut le
om Nabucho-
rre. L'orgueil
uel ; l'orgueil
et social. En
né son affaire.
l'un choc à la
courant des
colosse l'ines-
e. Son orgueil,
ux et loquace.

silence et de
endu l'ère de

obscurément
répandu dans
e Immaculée.
nnément avoir



SAINT JOSEPH

120

popularisé cet
du sanctuaire
hommages qu
Seigneur, les l
universelle la
1399, un chap
ter la célébra
Saint déjà re
généraux ajo
solemnité.

Le plus cél
saint Joseph,
un miracle aut
Feltre établit
Patriarche.

Un peu pl
l'extension de
qui reconnais
de la réform
saint ami la c
Joseph.

Faut-il enc
dont la dévoti
donna fréquen
sous un froc de
convient-il plu
Sixte IV, qui
Joseph ?

Mais il imp
tels ou tels ins
sa place et le r
cette gloire av
d'attention ; el

Quand le p
gnait solennell
saint Joseph, l

popularisé cette dévotion, l'ont au contraire reçue. Gardiens du sanctuaire de la Sainte-Famille à Nazareth, témoins des hommages que les Grecs rendaient aux ancêtres de Notre-Seigneur, les Franciscains se dévouèrent à rendre publique et universelle la vénération dont saint Joseph était l'objet. Dès 1399, un chapitre général tenu à Assise s'occupa de régler la célébration de la fête et de ramener à l'unité l'office du Saint déjà répandu dans tout l'Ordre. Plusieurs chapitres généraux ajoutèrent successivement à l'ampleur de cette solennité.

Le plus célèbre des Franciscains, dévots prédicateurs de saint Joseph, fut sans doute saint Bernardin de Sienne, dont un miracle authentiqua la parole. Son disciple Bernardin de Feltre établit à Pérouse une confrérie en l'honneur du glorieux Patriarche.

Un peu plus tard, saint Pierre d'Alcantara contribua à l'extension de cette dévotion en Espagne, et sainte Thérèse qui reconnaissait lui devoir beaucoup dans l'établissement de la réforme du Carmel, devait peut-être au zèle de son saint ami la confiance toute filiale dont elle entourait saint Joseph.

Faut-il encore nommer saint Léonard de Port-Maurice dont la dévotion est célèbre, sainte Catherine de Bologne qui donna fréquemment l'hospitalité au saint Patriarche apparu sous un froc de pèlerin, et sainte Marguerite de Cortone ? Ou convient-il plutôt de rappeler que ce fut un pape franciscain, Sixte IV, qui étendit à l'Église universelle la fête de saint Joseph ?

Mais il importe assez peu que Dieu ait daigné se servir de tels ou tels instruments pour glorifier celui qui sur terre tint sa place et le représenta. La concordance de l'extension de cette gloire avec celle des plaies de notre époque mérite plus d'attention ; elle contient seule l'enseignement divin.

Quand le pape tertiaire Pie IX, de sainte mémoire, désignait solennellement comme Patron de l'Église catholique saint Joseph, l'homme de l'humilité et du silence, son geste

avait une portée aussi haute — quoique plus mystérieuse — que lorsqu'il marquait à la face, de son impérissable *Syllabus*, l'orgueilleuse loquacité de l'homme moderne.

* * *

Saint Joseph est l'homme du silence,

L'Évangile, divinement sobre des siennes, ne nous rapporte pas une parole de saint Joseph. Sept fois, il nous fait entendre la voix de la Très Sainte Vierge ; jamais nous n'entendons celle de son Époux. Saint Mathieu nous dévoile deux de ses pensées, mais sans dire qu'il les ait exprimées par la parole. Saint Luc, plus explicite encore, nous montre que sa pensée même n'en faisait qu'une avec celle de l'Immaculée Mère de Jésus ; et dans la circonstance unique où notre foies pérait peut-être l'entendre parler, Joseph laisse Marie prendre la parole en son nom : « *Votre Père et Moi, désolés, nous vous cherchions.* »

Joseph voit la très pure Marie devenue mère, il ne doute point, il ne se trouble point ; il ne parle point non plus. L'ange lui révèle le mystère et il se tait. Repoussé de maison en maison, rebuté à l'hôtellerie, il se tait. Jésus naît dans une étable et il se tait ; il reçoit l'ordre de fuir en Egypte, (et ce que fut cette fuite, la piété qui en fait l'un des sept mystères douloureux le dit suffisamment) Joseph se tait. Partout, toujours, dans la joie comme dans la tristesse, il se tait.

C'est que la parole humaine, cette parole que l'orgueil moderne croit substantielle, lui apparaît à lui, Joseph, l'homme du silence, selon ce qu'elle est : vaine, insuffisante, incapable d'exprimer les abîmes où la plénitude de son silence connaît Dieu ; indigne aussi d'énoncer la plénitude où dans l'abîme de son humilité, il s'anéantit.

Car Joseph est davantage encore l'homme de l'humilité.

Et ici, à mon tour, je devrais demander asile au silence contre cette ineffable splendeur : l'humilité de saint Joseph, Pour concevoir ce qu'elle dut être, il suffit de considérer quelle fut la fonction de cet homme. Pour dire ce qu'elle fut, peut-être faudrait-il être un séraphin de la suprême hiérar-

chie... peut Joseph se tait.

Sa fonction Seigneur surv Très-Haut vo Haut, les Père que ce mot m

Sa fonction de prendre M la Vierge-Mère *cognosco,* » et *natus est Jesus*

Or, il faut c un ménage p extérieur d'un dans cette er impose... et était « la Fem avant les siècle honorée par les prophètes. » (S

Sa fonction : trente ans, et c « N'est-ce poin

Hello a prof

« L'Enfant a Celui dont il *Angeli, adoram* que les Anges le *c'est par lui que* be la sublimité Christ, que fer tremblent ! Peu fois épouvantab

Joseph était dait, la mère et

ystérieuse —
ible *Syllabus*,

ous rapporte
it entendrea
endons celle
: de ses pen-
arole. Saint
ensé même
re de Jésus ;
pérait peut-
re la parole
cherchions. »
il ne doute
t non plus.
é de maison
ût dans une
ypte, (et ce
pt mystères
artout, tou-
it.

orgueil mo-
h, l'homme
, incapable
nce connaît
ns l'abîme

umilité.
au silence
nt Joseph,
considérer
qu'elle fut,
me hiérar-

chie... peut-être faudrait-il être Joseph lui-même... Or Joseph se tait.

Sa fonction fut d'être *l'ombre du Très-Haut* : « L'Esprit du Seigneur surviendra en vous, dit l'ange à Marie, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. » L'ombre du Très-Haut, les Pères, et nommément saint Ambroise, enseignent que ce mot mystérieux désigne saint Joseph.

Sa fonction fut d'être *l'Epoux de l'Immaculée* : « Ne crains pas de prendre Marie pour ton épouse. » Il est appelé le mari de la Vierge-Mère, par Marie elle-même : « *Quoniam virum non cognosco,* » et par saint Luc : « *Joseph virum Mariæ, de qua natus est Jesus.* »

Or, il faut considérer d'une part que la Sainte Famille était un ménage pauvre, gardant aux yeux du monde l'aspect extérieur d'un ménage pauvre, où le mari et l'épouse vivent dans cette entière intimité et familiarité que l'indigence impose... et d'autre part que saint Joseph savait que Marie était « la Femme revêtue du soleil, couronnée d'étoiles, élue avant les siècles, préconçue par Dieu et pour Dieu préparée, honorée par les anges, préfigurée aux patriarches, promise aux prophètes. » (Saint Bernard.)

Sa fonction fut d'être le *Père de Jésus* : « Jésus avait environ trente ans, et on le réputait fils de Joseph. » — Et ailleurs : « N'est-ce point ce Jésus, fils du charpentier ? »

Hello a profondément senti ce dernier mystère :

« L'Enfant auquel Joseph donnait des ordres, écrit-il, est Celui dont il est dit : *Per quem majestatem tuam laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates* : C'est par lui que les Anges louent ta majesté, que les Dominations t'adorent ; *c'est par lui que les Puissances tremblent.* L'habitude nous dérobe la sublimité de ce langage. Sans le Médiateur, sans Jésus-Christ, que feraient les Puissances ? C'est par Lui qu'elles tremblent ! Peut-être que sans lui, devant la majesté trois fois épouvantable, *elles n'oseraient pas même trembler.* »

Joseph était le chef de la Sainte Famille. Joseph commandait, la mère et l'enfant lui obéissaient. Son humilité devait

prendre, quand il parlait en maître et pour qu'il pût parler en maître, des proportions gigantesques, incommensurables aux sentiments connus.

Son humilité devait rejoindre son silence dans son lieu, dans son abîme. Son humilité et son silence devaient démesurément croître, appuyés l'un sur l'autre. . .

V.-M



Le Jubilé du Pape. — Le mois de Janvier a vu s'ouvrir officiellement le jubilé sacerdotal du Souverain Pontife. La fête de la Chaire de Saint Pierre, fixée au 18 du mois a été choisie pour l'ouverture solennelle des cérémonies, bien que l'année jubilaire ait en réalité commencé le dix-huit septembre 1907.

Un triduum d'inauguration a été célébrée à l'église du Gesù que ses dimensions et sa situation au centre de la ville désignent naturellement à cette solennité.

Son Eminence le Cardinal Vicairé avait convoqué les Romains aux cérémonies par une proclamation où la foi s'unissait au patriotisme pour convier les catholiques de la Ville Eternelle à la prière et à l'action de grâces.

La fête de sainte Agnès. — Cette fête, célébrée le 21 janvier, est ordinairement marquée, dans l'église de la Via Nomentana, dont sainte Agnès est la titulaire, par la bénédiction solennelle de deux agneaux. Après la bénédiction, qui leur est donnée à l'*Agnus Dei* de la messe pontificale, les innocentes bêtes sont remises aux sous-diacres apostoliques et confiées par eux aux religieuses d'un monastère de Rome ; au temps voulu, leur laine est tondue et sert à confectionner cet insigne de la dignité archiépiscopale qu'on nomme le « *pallium*. » Cette année, une cérémonie plus auguste a réjoui la ville éternelle. Le précieux chef de la jeune martyre, retrouvé il y a quatre ans, par

un Jésuite français, un riche reliquaire déposé dans son protecteur.

Le jubilé cinquantième de Lourdes (11) l'Église Universelle de ces divines apparitions du privilège d'indulgence de dixième samedi.

On sait que pour l'année jubilaire le 16 juillet et 4

A cette occasion de nouvelles apparitions favorables, le pape Léon XII

Le rite rattaché des fidèles a donné, l'évêque ruthène, l'évêque ruthène réparé, le recrutement des catholiques

pût parler en
surables aux

on lieu, dans
t démesuré-

V.-M



a vu s'ouvrir
rain Pontife.
18 du mois
cérémonies,
dix-huit sep-

u Gesù que
nent naturel-

les Romains
t au patrioti-
la prière et

e 21 janvier,
ntana, dont
lle de deux
gnus Dei de
sous-diacres
onastère de
nfectionner
« pallium. »
le éternelle
tre ans, par

un Jésuite français, et placé par le Souverain Pontife lui-même dans un riche reliquaire dû à la munificence du Cardinal Rampolla, a été déposé dans l'église de la Place Navone, dont ce même Cardinal est protecteur.

Le jubilé de Notre-Dame de Lourdes. — A l'occasion du cinquantième anniversaire des apparitions de la Vierge Immaculée à Lourdes (11 février — 25 mars,) le Souverain Pontife a étendu à l'Église Universelle la célébration de la Fête instituée en l'honneur de ces divines manifestations. L'Ordre franciscain a joui dès l'origine du privilège de réciter l'office et la messe propres de la fête le deuxième samedi de février.

On sait que de grandes solennités ont été organisées à Lourdes pour l'année jubilaire ; elles ont été fixées aux 11 février, 25 mars, 16 juillet et 4 octobre. Chaque solennité comprendra un triduum. A cette occasion, le Souverain Pontife a enrichi le pèlerinage de nouvelles faveurs. Lui-même célébrera le cinquantenaire de la 7^{me} apparition, le 23 février, dans la reproduction des Grottes de Lourdes que Léon XIII a fait édifier dans les jardins du Vatican.

Le rite ruthène dans l'Amérique du Nord. — Dans l'intérêt des fidèles catholiques appartenant à ce rite, le Souverain Pontife a donné, le 16 septembre 1907, une Constitution établissant un évêque ruthène à Philadelphie, Pa., avec juridiction sur tous les fidèles ruthènes répandus aux Etats-Unis. La constitution s'occupe aussi du recrutement du clergé ruthène et de la situation des fidèles au milieu des catholiques du rite latin.

ROMANUS





Chronique Franciscaine



A TRAVERS LE MONDE
LE T. R. P. AUGUSTIN ZUBAC

LA Province d'Herzégovine a perdu le 5 novembre dernier un de ses membres qui était en même temps un des Pères les plus distingués de l'Ordre. Le T. R. P. Zubac avait fait comme Délégué du Ministre Général la Visite canonique des Provinces françaises et avait en cette circonstance présidé le Congrès du Tiers-Ordre de Limoges. Sous sa présidence eut lieu le Chapitre de Brive en 1895 qui nomma provincial le T. R. P. Arsène et envoya au Canada le R. P. Colomban en qualité de Commissaire Provincial. Le R. P. Zubac fit encore d'autres Visites Car quinze fois il fut chargé de cet office par le R^{me} Père Général, en Italie, en Autriche, en France, en Dalmatie, en Pologne et en Herzégovine. Outre le croate sa langue natale, il parlait couramment le latin, l'italien, le français, l'allemand et l'albanais. Ses qualités et ses vertus le firent choisir pour Définitiveur général de l'Ordre, puis Vicaire général de son diocèse, en 1896 Commissaire général d'Albanie pendant cinq ans, enfin ministre provincial d'Herzégovine.

Les services rendus à sa patrie lui avaient valu de l'empereur François-Joseph I, les insignes et la décoration de l'ordre national de la Couronne de fer.

Aussi à sa mort, à Mostar, lui fit-on des funérailles vraiment extraordinaires. Les autorités civiles et militaires, une grande foule de peuple accompagnèrent à sa dernière demeure l'humble religieux franciscain qui, décédé à l'âge de 65 ans, avait fait tant de bien à l'Église et à son pays.

L'origine franciscaine du « Dies Iræ »

BIEN que l'auteur de la prose pour la messe de Requiem n'ait pas signé son chef-d'œuvre, et qu'il soit encore permis à quelques critiques d'en attribuer la composition à saint Grégoire, à saint Bernard, et même au bienheureux Humbert de Romans dominicain, on s'accorde néanmoins à

reconnaître en
Ce sentiment fi
Sienna, adopté
érudits contem
de composition

Quel que soit
une origine inc
naguère avec e
teur du cœur e

Deux preuves
certain que les
depuis le XIII^e
prescrivit l'usag
ment peu conn
ne s'explique qu
l'origine francisc

En second lie
sels franciscains
précisément un
monuments dont
contiennent cett
de sainte Claire
dit avoir été cop
que Patriarche.
vrai, mais le c
savants, ne laisse

Le second est
Claire qui fut c
C'est en cette m
de Celano de con
franciscains le p
Frères Mineurs
document reste
Dies iræ : c'est u
phes de la séquer
souscrire aux con
des Morts une ori
diffusion dans l'O
le généralat du F

(1) Voir *Revue*
pp 46, sq.

reconnaître en ce poème la manière du franciscain Thomas de Celano. Ce sentiment fondé sur l'autorité de Barthélemy de Pise et de Sixte de Sienne, adopté par Wadding et Gerbert, est généralement admis par les érudits contemporains qui fixent à la 2e moitié du XIIIe siècle la date de composition de la Prose des Morts.

Quel que soit le nom de l'auteur, la séquence *Dies iræ* n'en a pas moins une origine incontestablement franciscaine. C'est ce que démontrait naguère avec exactitude et clarté le R. P. Eusèbe Clop, O. F. M., directeur du chœur en notre collège Saint-Antoine de Rome (1).

Deux preuves concourent à justifier cette affirmation ; d'abord il est certain que les Frères Mineurs font un usage liturgique de cette prose depuis le XIIIe siècle, tandis qu'au contraire, avant saint Pie V qui en prescrivit l'usage par suite de son insertion au missel, elle était relativement peu connue dans l'Église Universelle. Cet usage presque exclusif ne s'explique que difficilement dans toute autre hypothèse que celle de l'origine franciscaine.

En second lieu, avant 1470 aucun missel connu, si l'on excepte les missels franciscains, ne la renferme ; le plus ancien manuscrit que l'on cite, précisément un missel dominicain, est de 1477. Or nous possédons trois monuments dont on ne peut reculer l'origine au-delà du XIIIe siècle qui contiennent cette belle séquence. L'un de ces documents est le *Breviaire de sainte Claire* conservé au Trésor de Saint-Damien, à Assise, et qu'on dit avoir été copié par le Bx Frère Léon, la "Petite Brebis" du séraphique Patriarche. La prose s'y trouve transcrite, par une autre main, il est vrai, mais le caractère de l'écriture et de la notation, bien connu des savants, ne laisse aucun doute sur l'âge de la transcription,

Le second est un missel franciscain antérieur à 1255, puisque sainte Claire qui fut canonisée cette année-là, manque encore au calendrier. C'est en cette même année que le pape Alexandre IV chargea Thomas de Celano de composer en l'honneur de la "Première-Née" des Ordres franciscains le poétique office en usage encore aujourd'hui parmi les Frères Mineurs et les Clarisses. Moins précieux en soi, le troisième document reste un témoin incontestable de l'antiquité franciscaine du *Dies iræ* : c'est un fragment de parchemin qui conserve quelques strophes de la séquence, en notation lombarbe du XIIIe siècle. Il faut donc souscrire aux conclusions du R. P. Eusèbe Clop, et reconnaître à la Prose des Morts une origine franciscaine. Une particularité explique sa rapide diffusion dans l'Ordre : c'est que les Frères Mineurs jouissaient, depuis le généralat du Fr. Haymon de Faversham (1241) du privilège de chan-

(1) Voir *Revue du Chant Grégorien* (Grenoble) novembre, décembre 1907 pp 46, sq.

ter aux messes des séquences appropriées. Ils ne durent point se faire faute d'user de leur droit et c'est ainsi probablement que la composition de leur confrère, Thomas de Celano ou autre, se répandit dans l'Ordre et de là dans l'Église Universelle, sous l'approbation du saint Pontife Pie V.

TERRE SAINTE

Un pèlerinage français, Pâques à Jérusalem

LE comité du *Pèlerinage Saint Louis* pour la Terre-Sainte qui, depuis de longues années déjà, organise deux fois l'an de pieux pèlerinages à Jérusalem, continue sa belle mission que le Souverain Pontife a daigné bénir et encourager en lui accordant plusieurs privilèges.

Le prochain pèlerinage partira de Paris le 26 mars (1).

Les pèlerins auront l'immense avantage de passer la Semaine Sainte à Jérusalem et de suivre un itinéraire incomparable comprenant : Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Ephèse, Rhodes, Beyrouth, Le Liban, Damas, Tibériade, Nazareth, Jérusalem, Bethléem et toute la Palestine. — Au retour : le sanctuaire de Matarieh en Egypte, Le Caire, les Pyramides. On laissera aussi aux pèlerins la faculté de passer par Rome pour le Jubilé de S. S. Pie X.

CANADA

L'Acadie, 26 janvier-2 février

DES Fraternités viennent d'avoir leur visite à l'occasion d'une retraite paroissiale prêchée par les RR. PP. Amé et Jean-Marie, du couvent de Montréal. Malgré la rigueur de la température les exercices furent suivis avec une fidélité et un entrain admirables. Ce fut pour le Tiers-Ordre l'occasion d'un accroissement sérieux, car au jour de la clôture 23 personnes vinrent recevoir le saint habit, et certes le nombre en eût été beaucoup plus considérable sans cette tempête furieuse de neige dont tous ont souvenir, qui bloquait les chemins et les portes au point de forcer les gens à rester chez eux, et qui faisait rage juste à l'heure de notre réunion de clôture.

Les élections eurent lieu pour le renouvellement des Discrétoires qui sont maintenant constitués, ainsi qu'il suit :

Fraternité des hommes:

(1) Le programme détaillé se trouve au Secrétariat du Pèlerinage de Jérusalem, 25, rue Humboldt, Paris (XIV^e arrt.)—On peut aussi demander le programme du pèlerinage qui se fera au mois de Septembre à l'époque des vacances.

Ministre : M. Maître des Novices ; Discrets junior.

Fraternité de Supérieure : M. Godin ; Maître Mde Alcide Dé Mdes Hilaire D

Fall-

LES Fraternités de Fall-Rivier. Elles Frères Mineurs assistance se règle et les inst Saint Dominique François. Pendant, Franciscain Père Directeur, chantait avec chanteurs aiment à leurs : "Seraphic nos docuerunt le François et notre Apôtre, ô Seigneur.

On voyait ainsi le premier et du troisième et saint Dominic

La Visite se te de 7 professions santes demandé François.

Le Père Directeur pour les collèges le patronage de s

Ont été élus :
Ministre : M. Maître des Novices

int se faire faute
composition de
ns l'Ordre et de
Pontife Pie V.

saalem

inte qui, depuis
de pieux pèleri-
e le Souverain
eurs privilèges.

emaine Sainte
enant : Naples,
outh, Le Liban,
te la Palestine.
aire, les Pyra-
sser par Rome

n d'une retraite
Marie, du cou-
ature les exer-
s. Ce fut pour
au jour de la
rtes le nombre
te furieuse de
les portes au
juste à l'heure

iscrétoires qui

nage de Jérusa-
er le programme
cances.

Ministre : M. J.-B. Déland ; Assistant et Trésorier : M. J.-B. Godin ; Maître des Novices : M. Vitalien Godin ; Secrétaire : M. Ephrem Déranleau ; Discrets : MM. J.-B. Remillard, Isaïe Lemieux, Joseph Déland, junior.

Fraternité des Sœurs :

Supérieure : Mde Vitalien Godin ; Assistante et Trésorière : Mde J.-B. Godin ; Maîtresse des Novices : Mde Arsène Déranleau ; Secrétaire : Mde Alcide Déland ; Sacristine : Mde Julien Déland ; Discrètes : Mdes Hilaire Desnoyers, Lévi Toupin, Cyrille Gagnon.

ETATS-UNIS

Fall-River, Fraternités de Sainte-Anne

LES Fraternités du Tiers-Ordre de Saint-François de Sainte-Anne de Fall-River Mass., ont eu leur visite canonique du 12 au 19 janvier. Elle fut faite par le R. P. Maximin, Gardien du couvent des Frères Mineurs de Québec. Tous les jours, matin et soir, une nombreuse assistance se réunissait pour entendre les explications pratiques de la Règle et les instructions données par le Père Visiteur. Les Tertiaires de Saint Dominique avaient été invités à se joindre aux Tertiaires de Saint François. Pendant huit jours on fraternisa. Tous les soirs, le Père Visiteur, Franciscain, donnait le Salut du Très Saint Sacrement, assisté du Père Directeur, Dominicain, et après la Bénédiction, toute l'assemblée chantait avec âme le refrain que les Frères Mineurs et les Frères Prêcheurs aiment à redire en la solennité respective de leurs Saints Fondateurs : "*Seraphicus Pater Franciscus et Apostolicus Pater Dominicus ipsi nos docuerunt legem tuam, Domine.* Notre Séraphique Père Saint François et notre Apostolique Père Saint Dominique nous ont enseigné votre loi, ô Seigneur."

On voyait ainsi avec admiration se perpétuer dans leurs enfants du premier et du troisième Ordre l'étroite amitié qui unissait saint François et saint Dominique.

La Visite se termina par une belle cérémonie de 21 prises d'habit et de 7 professions. De plus, un certain nombre de postulants et de postulantes demandèrent leur admission au nombre des enfants de saint François.

Le Père Directeur et le Père Visiteur jugèrent les Frères assez nombreux pour les constituer en Fraternité distincte. Ils les placèrent sous le patronage de saint Louis, roi de France.

Ont été élus :

Ministre : M. Ovide Thibault ; Assistant : M. François Lebeau ; Maître des Novices : M. Pierre Gagnon ; Secrétaire : M. Joseph La-

chance ; Discrets : MM. Anthime Rivard, George Galland, Ludger Michaud.

On a renouvelé le Discrétoire de la Fraternité des Sœurs.

Ont été élues :

Supérieure : Mlle Scholastique Lhérald ; Assistante : Mde Félix Moreau ; Maîtresse des Novices : Mde Valmore Gasse ; Secrétaire : Mlle Virginie Poitras ; Trésorière : Mde Barthélemy Bergeron ; Discrètes : Mdes Alexandre Autote, Jean-Baptiste Bond, Isidore Doyle, Milles Elisa Arpin, Anna Ledoux.

Manchester, New-Hampshire, paroisse Sainte-Marie

19-22 janvier 1908

CELLES vont bien, nos Fraternités de Manchester. Depuis 3 ans que les premiers éléments en ont été formés au cours d'une mission prêchée par les Pères Franciscains, que de chemin parcouru ! Quel attachement à leur Tiers-Ordre chez nos chers frères et sœurs ! Quelle dévotion à saint François qui va se répandant dans la paroisse et gagnant au Séraphique Père de nouveaux admirateurs qui demain seront ses enfants. La retraite-visite que nous venons d'avoir et qui nous a été prêchée par le R. P. Amé, du couvent de Montréal, en est un témoignage indiscutable. Durant les 4 jours qu'elle dura, l'église inférieure fut littéralement remplie d'enfants et d'amis de saint François, et à la cérémonie de clôture le Père avait la consolation de recevoir 3 frères et 93 sœurs à la profession, et de donner le saint habit à 21 hommes et 164 dames ou demoiselles. Puisse cet élan se maintenir et se développer encore pour le plus grand bien de la paroisse.

Lors de Pérection canonique des Fraternités, les Discrétoires n'ayant été nommés que pour un an, force fut cette année de procéder à l'élection qui donna les résultats suivants :

Fraternité des Frères :

Ministre : M. Priam Simard ; Assistant et Secrétaire : M. Auguste Gingras ; Maître des Novices : M. Majorique Gélinas ; Trésorier : M. Adélard Pilote ; Discrets : MM. Fr. Champoux, Edouard Dupont, Victor Vallée.

Fraternité des Sœurs :

Supérieure : Mde F.-X. Parent ; Assistante : Mde Téléphore Martel ; Maîtresse des Novices : Mde Anthime Halde ; Trésorière : Mde Onésime Duval ; Assistante trésorière : Mlle Aline Duval ; Secrétaire : Mlle Rose-Anna Demers ; Discrètes : Mdes Joseph Côté, Omer Jannelle, Hector Raymond, Ferdinand Bernier, Milles Maria Dupont, Philomène Moquin.

K

AU cours d'une
du couvent c
quement dans ce
Présidente : M
Ch. Gérôme : T
Alfred Richard.
Pour les homm
Assistant : M.
Dieu daigne b
espérances que P

Sœurs Fr

CE jeune et flori
noirs envoyait
de sept postulan
diverses paroisse
Supérieure Génér
ses tantes qui est
postolat qui disti
rivages du Saint-

Galland, Ludger

eurs.

: Mde Félix Mo-
crétaire : Mlle
ron ; Discrètes :
oyle, Mlles Elisa

ainte-Marie

is 3 ans que les
mission prêchée
uel attachement
elle dévotion à
agnant au Séra-
nt ses enfants.
été prêchée par
nage indiscuta-
lit littéralement
rémonie de clô-
t 93 sœurs à la
164 dames ou
er encore pour

étoires n'ayant
océder à l'élec-

: M. Auguste
; Trésorier :
uard Dupont,

phore Martel ;
Mde Onésime
rétaire : Mlle
mer Jannelle,
nt, Philomène

Keeseville, Diocèse d'Ogdensburg

U cours d'une petite retraite donnée au Tiers-Ordre par le R. P. Amé, du couvent de Montréal, une Fraternité mixte a été érigée canoniquement dans cette paroisse, et le Discretoire constitué ainsi qu'il suit :

Présidente : Mlle Elmire Charbonneau ; Maîtresse des Novices : Mde Ch. Gérôme ; Trésorière : Mlle Adéline Kirouac ; Secrétaire : Mde Alfred Richard.

Pour les hommes :

Assistant : M. Moïse Bombardier ; Sacristain : M. Pierre Lespérance.

Dieu daigne bénir cette Fraternité naissante et lui faire réaliser les espérances que l'on fonde sur elle !

Sœurs Franciscaines de l'Immaculée Conception

Un jeune et florissant institut dont le but spécial est l'évangélisation des noirs envoyait récemment à la maison de noviciat, à Rome, un groupe de sept postulantes toutes canadiennes-françaises, recrutées dans les diverses paroisses de Montréal. Elles partaient sous la direction de la Supérieure Générale de l'Institut et l'une d'elles devait retrouver une de ses tantes qui est Maîtresse des Novices à la maison-mère. L'esprit d'apostolat qui distingua toujours la race française, l'anime encore sur les rivages du Saint-Laurent.





LES ANCIENS RÉCOLLETS LE PÈRE JOSEPH DENIS

SON ENFANCE



Le bon Dieu donna à Jacques Denis quatre frères et sept sœurs. Par eux il sera apparenté, comme il l'était déjà par ses oncles et ses tantes, avec la plupart des principales familles de l'époque : Le Neuf, Godefroy, Juchereau, de Bécancourt, de la Chesnaye, Le Gardeur, de Boucherville, de Contrecœur, d'Ailleboust, de Lotbinière, de Lanaudière, de Ramesay, etc.

Le père de Jacques Denis, malgré ses dix enfants vivants en 1677, ne put bénéficier de la pension annuelle de 300 livres accordée par l'édit de Louis XIV à la date du 12 avril 1670, en faveur des familles de « 10 enfants vivants, nés en légitime mariage, non prêtres, religieux ni religieuses. » En effet, Jacques entra chez les Récollets juste la même année que sa sœur cadette, Anne Ursule, venait par sa naissance compléter le nombre d'enfants requis par l'édit. On ne voit pas que le bon chrétien qu'était Pierre Denis s'en soit chagriné.

Jacques connut, avant son entrée en religion, tous ses frères et sœurs, moins la cadette, et il grandit avec la plupart d'entre eux, sur la terre de la Canardière.

On peut dire que là s'écoula son enfance, puisqu'il n'avait que quatre ou cinq ans lorsque son père vint s'y établir avec sa jeune femme et ses quatre premiers enfants, nés aux Trois Rivières, de 1656 à 1661.

Personne ne sera étonné de notre aveu que nous connaissons peu de chose sur l'enfance du petit Jacques. Nous serions assez curieux de savoir s'il y a beaucoup de petits Canadiens du 17^{ème} siècle sur l'enfance de qui nos historiens et nos archivistes pourraient nous documenter !... Comme nous le disait en un mot aussi vrai que pittoresque un érudit en histoire : « Les petits Canadiens de ce temps-là ?... ils poussaient !... »

Le petit Jacques : il poussait, avait pas alors de tation de garçons, Jésuites, où nous avant sa douzième

Il est néanmoins au sein même de les sœurs de Jacques qui dénote chez eux-mêmes l'inst pouvaient confier

L'enfance du terre neuve. So des années pour moissons. L'enfance prise de possession la forêt s'élargit place peu à peu : doute, Jacques avait

Son enfance fut hache du bûche indéfinie du Saint

Le sol a cela d'il ne change pas pas comme ces enfouit pour donner à fleur de terre, demeure où et celle de la Canardière jadis. Même la même pente douce la construction des flots d'invasion haute.

Si nous voulions petit Jacques, du

Le petit Jacques ne faisait pas autrement que ses petits compatriotes : il poussait, n'ayant mieux ni autre chose à faire. En effet, il n'y avait pas alors d'école à la Canardière. La seule maison d'éducation de garçons, pour Québec et ses environs, était le collège des Jésuites, où nous n'avons aucune preuve que Jacques ait étudié avant sa douzième année.

Il est néanmoins plausible que son instruction ne fut pas négligée au sein même de la famille. Nous avons retrouvé les noms de toutes les sœurs de Jacques Denis sur les listes d'élèves des Ursulines, ce qui dénote chez les parents un souci assez grand de procurer l'éducation de leurs enfants pour qu'ils n'aient point négligé de donner eux-mêmes l'instruction — au moins religieuse — à ceux qu'ils ne pouvaient confier à des instituteurs.

L'enfance du petit Jacques fut celle d'un fils de colon, sur une terre neuve. Son père avait pris une terre en bois debout, il fallut des années pour abattre la forêt, essoucher, contempler de blondes moissons. L'enfant grandissait dans le temps que s'opérait cette prise de possession lente du sol. Chaque année la ceinture verte de la forêt s'élargissait davantage, et les champs de souches faisaient place peu à peu aux champs de blé et aux prairies : ce à quoi, sans doute, Jacques aida de ses efforts d'enfant.

Son enfance fut donc bercée aux bruits secs et résonnants de la hache du bûcheron dans la forêt mêlés aux bruits doux de la grève indéfinie du Saint-Laurent à la Canardière.

Le sol a cela de bon que, à moins de bouleversements sismiques, il ne change pas d'aspect, à quelques siècles de distance. Ce n'est pas comme ces édifices, que le temps non seulement abat, mais enfouit pour donner plus tard du mal aux archéologues. Le sol lui . . . à fleur de terre, ne va ni à droite ni à gauche, ne bouge pas ; il demeure où et comme le Créateur l'a placé. Aussi l'ancienne terre de la Canardière a-t-elle aujourd'hui le même aspect physique que jadis. Même plaine basse, même légères ondulations de terrain, même pente douce vers le fleuve, auquel l'exhaussement nécessité par la construction moderne de la voie ferrée sert de digue en empêchant les flots d'envahir les terres aussi largement que jadis à marée haute.

Si nous voulions pénétrer plus avant, sinon dans la vie même du petit Jacques, du moins dans le milieu où il grandit, l'inventaire de

la propriété de Pierre Denis en 1684 (1) nous permettrait de reconstituer à peu de chose près ce milieu, et mieux encore : de nous initier au roulant de la ferme et jusqu'à la batterie de cuisine familial au petit garçon !... Granges, étables, poulailler, boulangerie et laiterie, tout est situé, mesuré, décrit, à ce point que l'on sait si les portes fermaient à serrure ou à loquet... ; instruments agricoles : rouelles ferrées, charrues, chaînes, crochets à charrue avec la *muète*, *courbeton* avec ses essieux, traîne refoyée de neuf avec ses mémoires, jougs tant à charrette qu'à traîne, fourches de fer, l'une à trois branches, et l'autre à deux branches, anneaux à faux, avec leurs serres et la poignée... ; ustensiles de cuisine : couloir de bois et la cuillère à écrémer, seau de bois cerclé de cuivre jaune, baratte reliée de cercles de fer et de bois, etc, etc... ce sont bien toujours les objets et leurs noms familiers aux habitants d'aujourd'hui.

Et puis, *ensuivent* les clôtures. Il y en a partout et de toutes sortes : clôtures de la cour et clôtures de l'enclos des veaux ; clôtures du jardin et clôtures de la grève ; clôtures « faites de bois de travers, » et clôtures « de pieux de cèdre à pointes par en haut et reliées de perches tout autour, enfoncées en terre avec la masse. »

En revenant tout dernièrement de Sainte-Anne-de-Beaupré par le tramway, nous n'avons pas été peu étonné de retrouver ce même genre de clôture que nous n'avions encore vu nulle part ailleurs. Tout le long de la grève, de Sainte-Anne à l'Ange-Gardien, court une clôture « de pieux à pointes par en haut et reliées de perches tout autour, enfoncées en terre avec la masse... » Pour une tradition conservée dans la manière de clôturer, c'en est une !

Nos lecteurs aimeraient-ils maintenant, pour la satisfaction de se rendre le témoignage qu'ils ont tout vu, jeter un coup d'œil sur et dans l'antique demeure où s'écoula l'enfance de notre héros ?

A mi-distance entre le chemin de Beauport et la voie ferrée, à dix minutes de marche de l'église de Limoilou, près de Maizerets et voisin d'un grand bâtiment *du temps des Français*, assez grandiose pour avoir été manoir seigneurial, assez vaste pour avoir pu être un hôpital, comme le propriétaire nous assura qu'il l'avait été, se trouve la mesure qui fut la maison paternelle de Jacques Denis. Elle mesure 40 pieds par 30, et regarde Québec, qui est franc sud.

(1) Genaple, 27 février.

Que cette mesure
trouvée la preuve
détail fourni par

C'est une mesure
siqme mesure que
ment, tout y mar

Nous y fimes
après-midi de l'a
obstruent l'entré
cautions, tant les
rants. Des divis
éprouvâmes une
où grandit notre
bure dut apparaît
ration nos mains
fouillâmes coins
vriir quelques vest

Une heure dur
quait dans ces mi
de l'âtre, la famil
d'automne comm
remuent notre pi
joyeuses d'il y a
c'était la bise qui

Nous remplissie
nous efforçâmes d
où le vent hurle,
tres équarries à la
regarder encore c
la neige de tant d'

Vous qui voudr
la mesure penche v
trouverez plus qu'

(1) *Sir William Ph*

ettrait de recons-
re : de nous ini-
isine familier au
gerie et laiterie,
sait si les portes
coles : rouelles
muète, courbeton
mémoires, jous
trois branches,
rs serres et la
et la cuillère à
e reliée de cer-
rs les objets et

de toutes sor-
aux ; clôtures
ois de travers, »
it et reliées de
»
Beaupré par le
uver ce même
part ailleurs.
Gardien, court
es de perches
our une tradi-
ie !

atisfaction de se
p d'œil sur et
héros ?
e ferrée, à dix
tizerets et voi-
randiose pour
r pu être un
été, se trouve
. Elle mesure

Que cette maison soit celle de Pierre Denis, M. Myrand en a trouvé la preuve (1), qui a disparu : un grillage à certaine f. nêtre, détail fourni par l'inventaire de 1684.

C'est une mesure abandonnée, ouverte à tous les vents... la classique mesure que l'on décrit en seconde. Tout y est ou plus exactement, tout y manque : portes, fenêtres, etc.

Nous y fîmes un pèlerinage historique par une froide et venteuse après-midi de l'automne dernier. Franchissant les décombres qui obstruent l'entrée, nous nous risquâmes à l'intérieur avec mille précautions, tant les murs, le plafond et le toit sont ruinés et peu rassurants. Des divisions modernes nous intéressèrent peu. Mais nous éprouvâmes une réelle émotion à nous trouver sous ce toit antique, où grandit notre premier récollet canadien, où plus tard sa robe de bure dut apparaître souvent... Avec émotion et presque de la vénération nos mains palpèrent ces murs épais... avec curiosité nous fouillâmes coins et recoins ; il nous semblait que nous allions découvrir quelques vestiges d'un passé lointain...

Une heure durant nous vécûmes ce passé. Notre imagination évoquait dans ces murs leurs anciens habitants... nous voyions, autour de l'âtre, la famille Denis groupée, les soirs d'hiver ou les jours froids d'automne comme celui-ci... mais oui, ces cendres froides que remuent notre pied ne sont-elles pas les cendres de ces flambées joyeuses d'il y a 250 ans?... Nous entendions les voix... non, c'était la bise qui sifflait dans ces ruines...

Nous remplissions nos yeux des scènes familiales d'antan, et nous nous efforçâmes de graver dans notre mémoire ces larges cheminées où le vent hurle, ces placards enfoncés dans la muraille, ces poutres équarries à la hache... et dix fois nous nous retournâmes pour regarder encore ce toit qu'ont fléchi la pluie de tant d'automnes et la neige de tant d'hivers...

Vous qui voudriez contempler cette relique, hâtez votre pèlerinage ; la mesure penche vers le fleuve, les vents y séjournent, demain vous ne trouverez plus qu'un amas triste de décombres...

(A suivre)

FR. HUGOLIN, O. F. M.

(1) *Sir William Phipps devant Québec*, p. 371 et suiv.

Les Missions Franciscaines

CHINE



Il n'est pas trop, une fois dans l'année d'interrompre le récit des voyages des missionnaires pour entretenir les lecteurs des œuvres qu'ils ont entreprises sur place et qui fonctionnent sous leur direction.

Parlons d'abord des ATELIERS SAINT JOSEPH et des jeunes ouvriers qui y sont employés.

Ils sont actuellement au nombre de 35 ; il y en aurait 100, 500, si nous avions des locaux pour les recevoir.

Il n'y a pas longtemps, je visitais en compagnie du P. Yves et du P. Pierre trois filatures comprenant chacune 500 et 600 jeunes gens, et nous nous disions : Voilà ce qu'il nous faudrait pour préserver la foi de nos chrétiens et attirer à nous les païens.

En attendant, nos jeunes gens sont affectés selon leurs aptitudes à l'Imprimerie, à la Peinture, à la Tapisserie et à la Teinturerie. Vingt-sept sont baptisés, les deux derniers néophytes reçurent le baptême le Samedi-Saint. Huit sont encore païens ; s'il ne tenait qu'à eux, ils seraient déjà baptisés, mais il faut se conformer aux règles de la prudence. Pour témoigner de ses bonnes dispositions, l'un deux, ces jours derniers, racontait sans orgueil qu'il se ressentait toujours des coups de bâton qu'il avait reçus aux jambes, d'un païen, parce qu'il avait manifesté son désir de devenir chrétien.

Quatre des plus grands postulent pour être admis dans le Tiers-Ordre, et la faveur leur sera prochainement accordée, car vraiment ces jeunes gens de 20 ans sont d'une piété et d'un sérieux de bon augure pour l'avenir.

Le frère Antoine qui vit au milieu d'eux et dépense tant d'activité pour leur apprendre à travailler et à vivre se trouve assez récompensé de sa peine par leur bon esprit et leur application au travail.

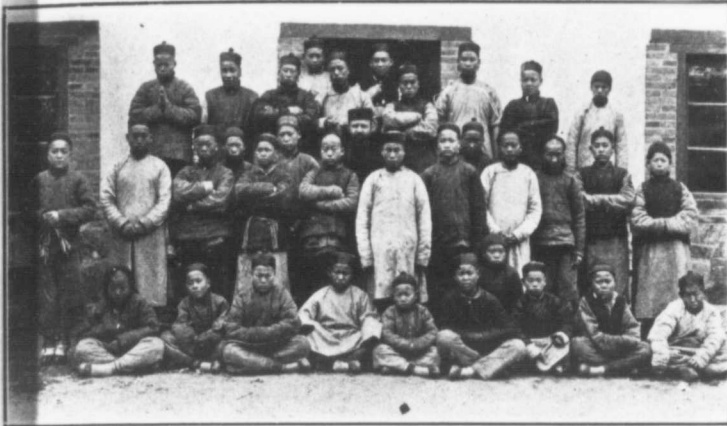
Il est vrai que pour les stimuler on leur donne chaque mois un salaire proportionné à leur travail, dirai-je même que pour les habituer à la prévoyance et à l'économie il a été établi une caisse d'épar-



LE PERSONNEL



L'IMPRIMERIE « SAINT JOSEPH »



LE PERSONNEL DES ATELIERS SAINT JOSEPH



IMPRIMERIE « SAINT JOSEPH » ET ATELIERS DE PEINTURE

gne : mais, hélas,
que de bien peu.

Nous représentons
avant devenir « 1

Avions-nous
Pierre Yu est soigné
comme infirmier.

Sa vieille mère
ner une orpheline.
C'est une nouvelle
l'heureux couplet
Antoine.

Joseph Cheu
est sorti aussi
Sainte-Enfance
d'être envoyés
ne sont admis q

Il y a 5 jours,
nouvelle famille

Antoine Liou
de 21 ans, a été
médecin en so
gnant en ville e
ainsi à la visite
enfants pour les

Nos bienfaites
ses résultats, not

Nous avons en

La moyenne

veau dispensaire

A l'Hôpital, t
que les plus grav

Voici une chro

pas d'intéresser l

Au

Dernièrement,
demandant avec

gne : mais, hélas ! les pauvres enfants ne peuvent encore y mettre que de bien petits capitaux.

Nous représentions un jour les ateliers Saint-Joseph comme pouvant devenir « une pépinière de catéchistes. »

Avions-nous trop présumé ? Durant l'année qui vient de s'écouler, Pierre Yu est sorti pour être affecté au nouvel Hôpital Saint-Antoine comme infirmier et catéchiste.

Sa vieille mère qui fut baptisée l'an dernier a supplié de lui donner une orpheline pour belle-fille ; cette grâce lui a été accordée. C'est une nouvelle famille chrétienne fondée, avec du travail pour l'heureux couple, puisque la jeune femme travaille à l'ouvroir Saint-Antoine.

Joseph Cheu qui est plus instruit et a plus de goût pour l'étude est sorti aussi pour devenir maître d'école des petits garçons de la Sainte-Enfance qui ont encore besoin des soins des Sœurs avant d'être envoyés à l'orphelinat de Ma-Kia-tchoang-tzé où les enfants ne sont admis qu'à partir de 8 ans.

Il y a 5 jours, lui aussi recevait le trésor d'une orpheline ; autre nouvelle famille chrétienne.

Antoine Liou à la figure plus vieillotte, bien qu'il ne soit âgé que de 21 ans, a été attaché à l'Hôpital Saint-Antoine où il étudie la médecine en soignant les malades au Dispensaire et en accompagnant en ville et à la campagne le catéchiste médecin. Il se forme ainsi à la visite des malades à l'extérieur et à la recherche des enfants pour les baptiser en danger de mort.

Nos bienfaiteurs connaissent le but de cette œuvre, ses avantages, ses résultats, nous la recommandons à leurs prières. F. H.

Nous avons encore à Che-fou L'HOPITAL SAINT-ANTOINE.

La moyenne des malades qui se présentent chaque jour au nouveau dispensaire Saint-Antoine est d'une centaine.

A l'Hôpital, tous les lits, d'ordinaire, sont occupés et on n'accepte que les plus gravement malades.

Voici une chronique dont l'édifiant mêlé au comique ne manquera pas d'intéresser les lecteurs.

Au ciel avec une jambe malade !...

Dernièrement, un pauvre malade se présentait au dispensaire, demandant avec instance sa guérison, afin de pouvoir revenir dans

sa famille à 6 jours de distance. On lui proposa de rester à l'Hôpital, car pour le moment, il était incapable de marcher. Son état ne tarda pas à s'aggraver ; on lui parla du baptême qui lui ouvrirait le ciel après sa mort, à la condition qu'il se repentît de ses péchés. « Oh ! répondit-il, je n'ai que deux péchés à regretter : il est vrai, ce sont de grands péchés, aussi, je me repens de tout cœur : quand j'étais jeune, j'ai tué... tué... oui, tué beaucoup de poissons et d'oiseaux. »

On insista : « Veux-tu aller au Ciel ? » — « Le Ciel, mais où est-il le Ciel ? et comment pourrai-je marcher ? avec une jambe malade, jamais je n'y arriverai ! »

Après quelques explications sur la doctrine chrétienne et le baptême qui est le moyen d'y arriver, on lui demanda s'il voulait être baptisé. Le bon vieux n'était pas encore convaincu. Plusieurs jours se passèrent. On pria et on l'exhortait pour obtenir qu'il acceptât le baptême.

Il avait toutes les dispositions excepté le désir du baptême. Enfin, la Mère B. glissa doucement une médaille de la Sainte-Vierge sous son oreiller pour obtenir la grâce du baptême ; à partir de ce jour, notre malade changea. À plusieurs reprises, il posa des questions sur la Religion, et un bon matin, comme nous approchions de son lit, il nous témoigna son désir d'être chrétien et de recevoir le baptême pour aller au ciel. Nous lui suggérâmes quelques oraisons jaculatoires qu'il répétait après nous. Mais la maladie le rendit complètement sourd. Le catéchiste écrivit en gros caractères : « Jésus, sauvez-moi ! Sainte Mère de Dieu, aidez-moi, » et il plaça près de son lit ces deux invocations. Le malade les regardait et faisait des efforts pour les prononcer. Pendant que la mort approchait, il redoubla ses instances pour obtenir le baptême qui lui fut accordé. Il mourut en prononçant le Saint Nom de Jésus.

Marie a montré une fois de plus qu'elle est toute-puissante sur le cœur de son Divin Fils.

Remède pour couper la fièvre.

En entrant dans la salle de l'hôpital, je vis sur un lit une douzaine de couvertures ouatées tassées les unes sur les autres, j'en demandai l'explication à l'aide-infirmier qui me répondit : « Le malade a la fièvre et il faut qu'il transpire. »

Naturellement couvertures. En deux posée ver cela ? » demanda

« Le diable, r a une fièvre si fe le diable aura pe fièvre du malade

Un gros bon tout enflée d'ur signifiaient les « C'est, dit-il, un sur mon mal, d devais me place porte voudrait mon mal.

J'ai suivi ce qu'augmenter, c' guérir. »

La semaine d cer qu'un petit domestiques se un pauvre petit le dernier soupir prenait son vol

Naturellement, je voulus voir le malade qui avait disparu sous les couvertures. En les soulevant, je vis une branche d'arbre brisée en deux posée verticalement sur le malade. « Qu'est-ce que c'est que cela ? » demandai-je à l'aide-infirmier qui est encore païen.

« Le diable, répondit-il, s'est saisi du malade, c'est pour cela qu'il a une fièvre si forte. En trouvant cette branche entre les couvertures, le diable aura peur et prendra aussitôt la fuite entraînant avec lui la fièvre du malade ! » . . .

Contre le mal de dents.

Un gros bon homme se présentait au dispensaire, ayant la joue tout enflée d'un mal de dents très violent. Je lui demandai ce que signifiaient les cercles et rayons que je remarquais sur sa joue. « C'est, dit-il, un médecin chinois qui a tracé des rayons de soleil sur mon mal, disant que dès que le soleil se lèverait ce matin, je devais me placer en face du soleil lequel voyant les rayons que je porte voudrait me les arracher, et en les arrachant prendrait aussi mon mal.

J'ai suivi ce conseil et au lieu de diminuer, mon mal n'a fait qu'augmenter, c'est pourquoi je viens vous supplier de vouloir me guérir. »

Enfant jeté aux chiens

La semaine dernière, les enfants de l'ouvroir venaient nous annoncer qu'un petit enfant malade avait été jeté sur le chemin. Deux domestiques se rendirent à l'endroit indiqué. En effet, il y avait là un pauvre petit être de quelques jours qui était sur le point de rendre le dernier soupir. On le baptisa, et quelques instants après, son âme prenait son vol vers le ciel.

Sr M., F. M. M.



Variété

LE BAISER DE L'ENFANT JÉSUS.



Nous sommes à Bologne, en Italie. Au loin, une cloche fait entendre sa voix argentine : c'est la cloche du monastère des Pauvres Clarisses ; elle appelle les Sœurs à l'office des vêpres.

Dans ce couvent vit une humble religieuse. Le monde ne la connaît pas ou du moins la connaît fort peu. Et cependant, naguère encore on parlait beaucoup d'elle. Elle avait alors quatorze ans, elle était la compagne préférée d'une grande princesse, et plus que la princesse elle captivait les regards. Un jour, elle disparut, et depuis lors personne ne l'a plus revue. Quelqu'un demande-t-il maintenant ce qu'est devenue cette jeune fille à laquelle l'avenir s'offrait sous les dehors les plus rians ? Un geste silencieux lui désigne l'austère couvent des Pauvres Dames de sainte Claire.

Derrière ces murs élevés dont jamais le pied d'un homme n'a franchi la clôture, et qui n'ont jamais vu sortir une des vierges consacrées au Seigneur, les épouses du Christ vivent libres et détachées des sottes vanités du monde. Là elles ne songent qu'au service de Dieu ; là elles s'appliquent à la prière, à la méditation, à la réparation ; là elles mènent, victimes volontaires, cette vie mystérieuse de pénitence et d'immolation, inconnue, méconnue même du monde frivole.

Depuis plusieurs années la demoiselle d'honneur d'autrefois vit dans sa petite cellule de Clarisse, si différente des riches appartements du palais de son père ; elle est heureuse et jouit avec délices de cette paix céleste que le monde ne saurait ni donner à ses adeptes ni goûter lui-même. A l'extérieur toutefois elle n'était pas entièrement oubliée.

* * *

Il fait nuit maintenant ; de nouveau la cloche du monastère a fait entendre sa voix suppliante : l'office des matines va réunir les Sœurs en une prière commune. Et pendant que les religieuses se recueillent et se disposent à chanter les louanges de leur Epoux virginal,



SAIN



in, une clo-
la cloche du
appelle les

e. Le monde
fort peu. Et
coup d'elle.
a compagne
lle captivait
onne ne l'a
est devenue
ors les plus
t des Pau-

me n'a fran-
s consacrées
étachées des
ce de Dieu ;
oration ; là
le pénitence
e frivole.
utrefois vit
partements
ces de cette
ptes ni goû-
entièrement

astère a fait
r les Sœurs
s se recueil-
oux virginal,



SAINTE CATHERINE DE BOLOGNE

(Fête le 9 mars)

une troupe folâtre et dissipée de jeunes seigneurs, attardés par quelque divertissement mondain, sort non loin de là d'un palais opulent qui semble projeter une ombre protectrice sur l'humble couvent à ses pieds.

Et quand cette troupe de libertins passe sous les murs du couvent, plus d'une moquerie sacrilège va é mousser sa pointe impuissante contre ces murs silencieux. Deux de ces têtes chaudes se font remarquer parmi leurs compagnons : « Eh ! bien, dit l'un en poussant l'autre, eh ! bien, allons-nous donner une sérénade à ta fiancée ! »

L'autre répond en jurant : « S'en occupe qui voudra ! Pour moi, elle m'a empoisonné la vie ; je l'avais choisie pour ma compagne, et la voilà enfermée dans un couvent ! »

« Connaisait-elle tes projets ? » — « Qu'en sais-je ? Je ne lui en avais jamais parlé, mais qu'importe ! Je lui ai juré une haine éternelle ! » — « Mais pourquoi donc ? » — « Parce qu'elle a réduit à néant toutes mes espérances et le bonheur de ma vie ! » — « Mais n'est elle pas plus heureuse comme elle est ? Penses-tu qu'auprès de toi elle aurait vécu plus paisible ? »

Un nouveau blasphème est toute la réponse : « Jamais je ne la céderai à personne, pas même à Dieu ! Je l'aurais rendue heureuse autant qu'un autre ! » Il n'est pas jusqu'aux compagnons du malheureux qui ne frissonnent à ces paroles impies ; ils s'éloignent en toute hâte. Quant au jeune homme, il reste là pendant longtemps encore, les poings levés contre le couvent et lançant d'impuissantes menaces mêlées à d'horribles imprécations.

* * *

Et pendant que s'éloigne la troupe frivole pour se perdre bientôt dans les profondeurs de la nuit, et pendant que les religieuses, revenues du chœur, reprennent pour quelques heures leur repos interrompu, Sœur Catherine est prosternée dans sa cellule : elle ignore ce qui vient de se passer dans la rue ; elle ignore quels étaient autrefois, à son sujet, les dessins de cet énergumène, elle ne le connaît pas.

Mais Jésus a tout entendu, Jésus le divin Époux de cette vierge fidèle, et Jésus est un Dieu jaloux. L'âme qu'il s'est choisie, il l'aime, il la protège, il la garde avec une tendresse et une sollicitude infinies. Et une preuve palpable de cette sollicitude, ce sera le miracle qui va s'opérer.

Tandis qu'à l'intérieur la bienheureuse Claris elle nous fut de sa douce Mère l'a entendu ; C plus de bonheu

Et quand l'É respectueusement croit entendre le souvenir ineffaçable et sur sa lèvre *sui?* (1)

Et tandis qu'il se fondre au l'extérieur le jeu sante. De sa m épouse fidèle, e

Le fait qu'on dans la cité de I de sainte Cathe son corps mira marque blanch baiser.

(T

(1) Qu'il me don

(2) Sa fête se cé

Tandis qu'à l'extérieur du monastère le forcené se démène, à l'intérieur la bienheureuse Vierge Marie apparaît aux regards éblouis de la pieuse Clarisse. Dans ses bras Marie tient l'Enfant divin qui par elle nous fut donné. L'entretien qui s'engagea entre le divin Sauveur, sa douce Mère et la pauvre religieuse, aucune oreille humaine ne l'a entendu ; Catherine, inondée de joies célestes, ne se possédait plus de bonheur, elle se croyait en paradis.

Et quand l'Enfant divin veut se retirer, la pauvre Clarisse le retient respectueusement par la main ; et lui de s'incliner vers elle, et elle croit entendre cette parole : « Je veux, ma bien-aimée, te laisser un souvenir ineffaçable ! » Et au même instant l'Enfant Jésus l'embrasse et sur sa lèvre virginale dépose un baiser : *Osculetur me osculo oris sui?* (1)

Et tandis qu'à l'intérieur la pauvre religieuse sent son cœur défaillir et se fondre au contact de la fournaise ardente du Cœur de Jésus, à l'extérieur le jeune libertin sent s'épuiser et s'éteindre sa rage impuisante. De sa marque divine Jésus vient de se réserver à jamais cette épouse fidèle, et personne ne saurait lui ravir l'âme qu'il s'est choisie.

* * *

Le fait qu'on vient de lire s'est passé, il y a près de cinq siècles dans la cité de Bologne, et la pauvre Clarisse est connue sous le nom de sainte Catherine de Bologne (2) ; on montre encore de nos jours son corps miraculeusement conservé, et sur la lèvre inférieure une marque blanche nous dit l'endroit où le divin Enfant déposa son baiser.

(Traduit de *Pallemand* de M. K. Kummel.)

M.-A.

(1) Qu'il me donne un baiser de sa bouche (Cant. I.)

(2) Sa fête se célèbre le 9 mars.





Chronique Antonienne

SAINT ANTOINE ET L'ORPHELINE



C'ÉTAIT à Paris, par une froide soirée d'automne ; un brouillard humide voilait le ciel et couvrait les pavés d'une fange glissante. Une fillette de treize ans s'en allait à l'aventure, grelottant sous ses haillons, sans asile, sans pain, au dernier degré de la misère.

La misère, c'était pour elle un triste héritage : son père, pauvre colporteur, avait été trouvé mort sur la grand'route ; sa mère, malade et épuisée, avait été recueillie chez les Petites Sœurs des Pauvres, mais n'avait pas tardé à succomber aux suites de ses privations.

L'enfant était restée seule au monde, abandonnée de tous, n'ayant d'autre ressource que la charité des passants. Elle s'en allait donc, faible, abattue, sous sa misérable robe de barège, toute en pièces, ramassée chez quelque chiffonnier touché de pitié. La rue qu'elle suivait était brillamment éclairée : des magasins et des restaurants s'échappaient des flots de lumière et de chaleur avec des paroles d'une gaieté bruyante ; la pauvre orpheline n'en sentait que plus amèrement sa misère et son abandon.

Tout à coup, tandis qu'elle passait devant un magasin bien éclairé, elle vit briller à ses pieds un petit objet tombé entre deux pavés. Se baisser, le ramasser fut l'affaire d'un instant : c'était une statuette en argent, d'un travail exquis, représentant saint Antoine : « Quelle bonne fortune, se dit l'enfant ; je vais vendre ma trouvaille ; j'en aurai bien de quoi m'acheter un morceau de pain ! »

Aussitôt elle se mit à la recherche d'une boutique de bijoutier ; elle n'eut pas de peine à en découvrir une au coin de la rue. Elle y entra. Une dame, vêtue de deuil, était là assise près du comptoir, occupée à parcourir un gros registre ; elle avait l'air bien bonne et douce ; tout son extérieur inspirait la confiance. Elle leva sur la fillette un regard d'encouragement et lui dit avec bonté : « Que désirez-vous, mon enfant ? — Voudriez-vous m'acheter ceci, Madame ? »

répondit l'enfant, La dame la prit fut frappée de s vage : « En effet, vous, mon enfant,

— « Bien sûr, je

— « Sans doute,

savez-vous quels pe

— « Je n'en sais

m'en donner de qu

« Comment ! vo

— Jamais. — Et le

qui c'est ? »

L'orpheline, intr

non.

« Eh ! quoi ? rej

vous ne connaisse

pour nous sauver ?

c'est lui qui nous a

l'enfer ! — Je ne le

pauvre enfant, dor

chère enfant, car év

que vous ne conn

retard. Avez-vous c

père est mort sur le

durant le jour, je

de ce qu'on veut

escalier ou sous le

d'être si seule au m

« Ma pauvre enfa

toute maternelle fit

enfant, voulez-vous

n'aurez plus ni faim

tre le petit Jésus et

« Ni faim ni froi

— « Vous verrez

Elle fit entrer l'ei

nait pas ; elle qui n

répondit l'enfant, et en même temps elle lui tendait sa petite statue. La dame la prit avec respect et, considérant l'enfant de plus près, fut frappée de son apparence si misérable et même un peu sauvage : « En effet, dit-elle, nous achetons de ces objets-là, mais savez-vous, mon enfant, ce que vous me donnez là ? »

— « Bien sûr, je le sais, c'est une statue en argent. »

— « Sans doute, mais ce n'est pas là ce que je veux vous demander ; savez-vous quels personnages représente cette statue ? »

— « Je n'en sais rien ; mais peu m'importe pourvu que vous puissiez m'en donner de quoi acheter un peu de pain. »

« Comment ! vous n'avez jamais entendu parler de saint Antoine ? — Jamais. — Et le petit enfant qu'il tient dans ses bras, savez-vous qui c'est ? »

L'orpheline, intriguée maintenant par ces questions, fit signe que non.

« Eh ! quoi ? reprit la dame vous ne connaissez pas l'Enfant Jésus ! vous ne connaissez pas notre bon Sauveur qui est venu sur la terre pour nous sauver ? — On ne m'a jamais parlé de tout cela ! — Mais c'est lui qui nous a délivrés ! — Délivrés de quoi ? — Du péché et de l'enfer ! — Je ne le savais pas ; hélas ! Madame, je ne suis qu'une pauvre enfant, dont personne ne s'occupe ! — Ne dites pas cela, chère enfant, car évidemment quelqu'un s'occupe de vous, quelqu'un que vous ne connaissez pas encore, mais que vous connaîtrez sans retard. Avez-vous des parents, une maison . . . ? — Rien, Madame, mon père est mort sur le chemin, ma mère est morte à l'hôpital. Pour moi, durant le jour, je parcours les rues, et je vis de ce que je trouve ou de ce qu'on veut bien me donner ; la nuit, je me repose sous un escalier ou sous le porche d'une église. Ah ! que je suis malheureuse d'être si seule au monde ! »

« Ma pauvre enfant, dit la dame, (et ce mot dit avec une tendresse toute maternelle fit monter les larmes aux yeux de la pauvre,) mon enfant, voulez-vous que je vous conduise dans une maison où vous n'aurez plus ni faim ni froid, et où vous pourrez apprendre à connaître le petit Jésus et saint Antoine ! »

« Ni faim ni froid ? répéta la pauvre enfant, est-ce possible ? »

— « Vous verrez cela par vous-même, » répondit la bijoutière.

Elle fit entrer l'enfant dans sa demeure ; la pauvre fille n'en revenait pas ; elle qui ne connaissait que l'extérieur des maisons et le des-

sous des escaliers, de sa vie elle n'avait jamais rien vu d'aussi beau. Sa charitable hôtesse se hâta de lui faire faire un peu de toilette et de lui faire échanger ses haillons contre un costume modeste, sans doute, mais convenable et propre ; puis on lui servit un bon souper ; jamais elle n'avait mangé ainsi à son appétit ni d'aussi bons mets. Une heure plus tard, la pauvre orpheline reposait, pour la première fois de sa vie, dans un bon lit, sous le toit hospitalier de la charité. Nous ne dirons pas si elle finit par dormir cette nuit-là ; le fait est qu'elle eut bien de la peine à se faire à la réalité de sa nouvelle situation.

Deux mois plus tard, une jeune fille recevait le saint baptême dans une église de Paris. C'était un mardi consacré à saint Antoine. L'heureuse néophyte n'était autre que la pauvre orpheline.

C'est ainsi que saint Antoine se fait trouver par qui ne le cherche pas, il se fait connaître par qui l'ignore, et avec lui il fait entrer dans les cœurs la connaissance et l'amour de Jésus. Puisse-t-il se faire connaître ainsi à tant d'âmes malheureuses qui sont encore assises à l'ombre de la mort, dans l'ignorance et le péché !

S. M.

EXERCICES DES TREIZE MARDIS

en l'honneur de saint Antoine

Comme il a été dit plus haut dans la réponse à une question (p. 112) les personnes qui le désirent peuvent commencer les exercices des treize mardis préparatoires à la fête de saint Antoine le mardi, 17 mars.



FRANCE. -
Joseph François
28 ans de prof
Sainte-An

Jésus, Francis
dans la 19^e an

Québec. —
Paquet, en reli
Elle s'endormi

Nous ne pouvo
un mot de sa vie
Mde Paquet ét
Elle eut le bonhe
trois de ses fils. C
per des Écoles C
vie, douce, paisibl
tit de ses lèvres ;

Elle eut la dou
le R. P. Paquet e
Sœur, dont la vie
qu'elle a déjà obt
ment le divin Ma

Que M. Paquet
des Sœurs avec l'i
res. — Les Sœur

— **Fratern**
fesseur, (dont

la Nécrologie c
— Melle Sa

décédée le 21 déce
— Mde Ed

Saint-François,
— Mde Aza

décédée le 25 janvi
— Mde Vve

— M. Louis
décédé le 26 n

— M. Adjut



NECROLOGIE

FRANCE. — Le R. P. Bruno, dans le siècle Justin Antoine Joseph François Carnus, décédé le 14 janvier, à l'âge de 46 ans, après 28 ans de profession religieuse.

Sainte-Anne de Beaupré. — Rde Mère Marie Térésita de Jésus, Franciscaïne Missionnaire de Marie, décédée le 22 janvier, dans la 19^e année de son âge et la 4^e de sa vie religieuse.

Québec. — **Fraternité du Saint-Sacrement.** — Mde Jean Paquet, en religion Sr Saint-Joseph, professe depuis le 17 mars 1889. Elle s'endormit pieusement dans le Seigneur le 6 février 1908.

Nous ne pouvons laisser passer la mort de cette vertueuse Tertiaire, sans dire un mot de sa vie édifiante.

Mde Paquet était la digne compagne du Supérieur de la Fraternité des Frères. Elle eut le bonheur de donner au Dieu qu'elle aimait tant et servait si fidèlement, trois de ses fils. Ce sont le R. P. Paquet, O. M. I., et les RR. FF. Rufus et Prosper des Écoles Chrétiennes. La fin de cette fervente chrétienne a été comme sa vie, douce, paisible. Bien qu'elle dût souffrir beaucoup, jamais une plainte ne sortit de ses lèvres ; elle priait et demandait qu'on priât pour elle.

Elle eut la douce consolation d'être assistée à ses derniers moments par son fils le R. P. Paquet et entourée de ses autres enfants. Prions donc pour cette pieuse Sœur, dont la vie toute de prière, a dû être bien agréable à Dieu, tout en espérant qu'elle a déjà obtenu la récompense promise à ceux qui aiment et servent fidèlement le divin Maître.

Que M. Paquet et ses Fils veuillent trouver ici les sympathies de la Fraternité des Sœurs avec l'assurance que celle qu'ils pleurent aura large part dans nos prières. — Les Sœurs de la Fraternité du Saint-Sacrement.

— **Fraternité de Saint-Roch** — M. N. Lacasse, ancien professeur, (dont une erreur typographique a transformé le nom dans la Nécrologie du mois de février.)

— Melle Sara Philibert, en religion Sr Saint-Jean-Baptiste, décédée le 21 décembre, à l'âge de 71 ans.

— Mde Edmond Mathieu, née Esther Cambrai, en religion Sr Saint-François, décédée le 7 janvier, à l'âge de 62 ans.

— Mde Azarie Jouvin, en religion Sr Saint-François-Régis, décédée le 25 janvier, à l'âge de 67 ans.

— Mde Vve Chs. Talbot, en religion Sr Marie, décédée le 18 janvier.

— M. Louis Napoléon De Beaumont, en religion Fr Saint-Joseph, décédé le 26 novembre, à l'âge de 52 ans.

— M. Adjudant Bédard, décédé le 29 janvier, à l'âge de 18 ans.

l'aussi beau. Sa
oilette et de lui
e, sans doute,
ouper ; jamais
ns mets. Une
première fois
charité. Nous
fait est qu'elle
le situation.
baptême dans
aint Antoine.
line.
ne le cherche
ût entrer dans
se-t-il se faire
core assises à

S. M.

estion (p. 112)
exercices des
ardi, 17 mars.

— **Trois-Rivières.** — Mde Adolphe Bilodeau, née M.-Elisabeth Olivier, en religion Sr Saint-Adolphe, décédée le 19 novembre, à l'âge de 46 ans, après 16 ans de profession.

— Mde Antoine Grégoire, née Céline Boulard, en religion Sr Saint-Antoine, décédée le 15 janvier, à l'âge de 79 ans, après 23 ans de profession.

— Mde Urbain Yvon, née Philomène Bacon, décédée le 6 décembre, après plusieurs années de profession.

— Mde L. U. A. Genest, née Emma McCallum, décédée le 1^{er} février, à l'âge de 74 ans, Tertiaire isolée.

Saint-Chrysostome. — M. F.-Xavier Martel, en religion Fr-François, décédé le 28 août 1907, à l'âge de 62 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mde Geo Léger, née Alb. Lefebvre, en religion Sr Sainte-Thérèse, décédée en janvier, à l'âge de 38 ans, après 17 ans de profession.

— M. Hugh Leavy, en religion Fr Joseph, décédé le 10 janvier, à l'âge de 75 ans, après 3 ans de profession.

— Mde Henri Laberge, en religion Sr Marie, décédée le 4 février, à l'âge de 46 ans, après 10 ans de profession.

— Mde Georges Legu, en religion Sr Marie Thérèse, décédée le 25 janvier, à l'âge de 38 ans, après 6 ans de profession.

Saint-Boniface. — Mde Vve Antoine Dubé, née Louise Côté, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 1^{er} janvier 1907, à l'âge de 80 ans, après 18 ans de profession.

— Mde Cyriaque Caron, née Marie Biron, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 14 février 1907, à l'âge de 71 ans, après 20 ans de profession.

Elle était le modèle de la mère chrétienne et de l'épouse vertueuse. Aussi après une courte maladie sa mort fut douce et tranquille. *Pretiliosa in conspectu Domini, mors sanctorum ejus.*

— Mde Joseph Descoteaux, née Emma Gélinas, en religion Sr Agnès, décédée le 14 mars 1907, après 17 ans de profession, à l'âge de 42 ans,

— M. Louis Saint-Onge, en religion Fr. Félix, décédé le 14 avril 1907, à l'âge de 70 ans.

Fall-River Mass. — Fraternité Saint-François. — M. Charles Audet, décédé le 22 novembre.

— M. Célestin Thibault, décédé le 28 novembre.

— M. Mich

— M. Théo

Il était notre 1^{er} fait endurer un v ment soumis au l l'exemple de son était de perdre qu édifiantes ; persua chrétienne la mor frir uniquement p et permit qu'il me Marie, Joseph.

— **Fratern** Céline Nadeau à l'âge de 73 ar

— Mde Jose Philippe-Josepl ans de professi

— Mde Tre Saint-François, années de prof

— **Fraterni** rington, née A janvier, âgée de

— Mde Phili Antoine de Pad **Saint-Casir**

Louise Trother, sieurs années de

— Mde Libo nier, après plusi

— Mde Rom **Proulxville** ternité, née Aur décembre, à l'âg

— Mlle Herm le 17 janvier, à l' **Saint-Évari**

gion Fr. Charles, ans de professio

— M. Michel Francœur, décédé le 11 janvier.

— M. Théodule Jalbert, décédé le 31 octobre.

Il était notre Trésorier. Pendant plusieurs mois une maladie implacable lui avait fait endurer un véritable martyr ; dès le début de cette maladie il s'était pleinement soumis au bon plaisir de Dieu, sa seule joie était dès lors de se tenir uni à l'exemple de son séraphique Père, à Jésus agonisant et mourant, sa seule crainte était de perdre quelque chose du mérite de ses souffrances ; sa mort a été des plus édifiantes ; persuadé de sa fin prochaine, il accepta avec une admirable résignation chrétienne la mort qui allait le frapper ne visant qu'une chose, plaire à Dieu, souffrir uniquement pour son amour ; Dieu récompensa la générosité de son sacrifice et permit qu'il mourut au milieu des siens, en prononçant les doux noms de Jésus, Marie, Joseph.

— **Fraternité Sainte-Élisabeth.** — Mde Pierre Guilhot, née Céline Nadeau, en religion Sr Saint-Pierre, décédée le 1^{er} novembre, à l'âge de 73 ans, après 18 ans de profession.

— Mde Joseph Pelletier, née Henriette Bouillon, en religion Sr Philippe-Joseph, décédée le 12 décembre, à l'âge de 82 ans, après 16 ans de profession,

— Mde Trefflé Fontaine, née Mélina Brunelle, en religion Sr Saint-François, décédée le 4 janvier, à l'âge de 61 ans, après plusieurs années de profession.

— **Fraternité Immaculée-Conception.** — Mde Patrick Harrington, née Alma Label, en religion Sr Marie-Luc, décédée le 23 janvier, âgée de 49 ans.

— Mde Philibert Morin, née Hélène Gagnon, en religion Sr Saint-Antoine de Padoue, décédée le 23 janvier, à l'âge de 36 ans.

Saint-Casimir de Portneuf. — Mde Philias Langlois, née Louise Trother, décédée le 7 janvier, à l'âge de 55½ ans, après plusieurs années de profession.

— Mde Liboire Allard, née Marie Girard, décédée en juillet dernier, après plusieurs années de profession.

— Mde Romain Dusablon, décédée en décembre dernier.

Proulxville. — Mde Théophile Désy, vice-présidente de la Fraternité, née Aurélie Désy, en religion Sr Bon-Pasteur, décédée le 7 décembre, à l'âge de 56 ans.

— Mlle Herminie Trépanier, en religion Sr Sainte Agathe, décédée le 17 janvier, à l'âge de 24 ans, après quelques mois de profession.

Saint-Évariste de Beauce. — M. Joseph Lachance, en religion Fr. Charles, décédé le 21 décembre, à l'âge de 73 ans, après 3 ans de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Mlle Flore Cameron, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 21 janvier, à l'âge de 80 ans, après 7 ans de profession.

Sherbrooke. — Mde Alfred Lanctôt, en religion Sr Sainte-Agnès, décédée le 27 décembre, à l'âge de 42 ans.

Supérieure de la Fraternité, elle était vraiment une Supérieure modèle. Pleine de douceur et de modestie, elle était cependant pleine de fermeté et savait arriver à ses fins. Les Tertiaires la regretteront toujours et la recommande aux prières de leurs frères et sœurs.

— Mde Ferd. Favreau, née Marie-Sophie Guay, en religion Sr Françoise Romaine, décédée en janvier, après 8 ans de profession.

— Mde Georges Trudel, née Philomène Grenier, décédée en janvier, après 10 ans de profession.

Sainte-Angèle de Laval. — Mde Honoré Lévesque, en religion Sr Sainte-Marguerite, née Rose-Anna Lameville, décédée le 5 février, à l'âge de 42 ans, après 1 an de profession.

R. I. P.



NOTES BIBLIOGRAPHIQUES



Bibliographie Franciscaine



Rev. P. Mariano Fernandez, O. F. M. : *Mentis in Deum quotidiana elevatio*, duce Doctore Subtili ac Mariano B. J. Duns Scoto. Quaracchi, 1907. in-16 de xcv-482 pp.

« Il n'est pas ordinaire qu'un petit bouquin de piété s'autorise du nom du fameux docteur Duns Scot. Et pourtant j'ai bien lu : « *Élévation quotidienne de l'âme à Dieu sous la conduite du Bx Jean Duns Scot.* » — Imaginez un petit volume aux lisérés écarlates, tout rempli de sentences de Scot, doctrinales, pratiques, mystiques, distribuées selon l'ordre du Propre du temps et l'incidence des fêtes des saints. (1) C'est charmant. L'idée de faire aimer Scot en offrant son texte, est à retenir. Et c'est un homme fort occupé

(1) P. Déodat de Basly, Directeur de la *Bonne Parole*.

qui s'en est fait l'auteur. Prenant 18000 mem-

C'est grâce à un R. P. Mariano qui a entrepris, la connaissance de textes soient en style ressemble peu à bien, par conséquent désirer que ce genre d'une Vie du Doc-



Nouveau Guide MEISTERMANN, O.

Beau volume illustré de couleurs et de 110 hors texte. — En vente chez M. I.

Prix reliure en 10 francs. Prenant le voyage, signale toutes les légitime curiosité, d'Alexandrie.

Mais c'est au point de son office. En tout le pays bibliographique Gaza et Bersabée instructive, aussi illustré en lignes « simples, claires » chaque point où il y a que jusqu'à nos jours lectures d'ouvrage quel que chose de de prétention littéraire aussi vaste que

Vingt-trois cartes illustrent l'ouvrage aimera à y voir un aperceva peut-être

qui s'en est fait l'esclave, secrétaire dans une administration comprenant 18000 membres et 85 provinces ! »

C'est grâce à un travail acharné et à des veilles prolongées que le R. P. Mariano Fernandez peut arriver à vulgariser, comme il l'a entrepris, la connaissance de Scot. On regrettera cependant que trop de textes soient empruntés à un traité de *Perfectione Statuum* dont le style ressemble peu au style savoureux de Duns Scot et qui pourrait bien, par conséquent, n'être pas de lui. — Également on aurait pu désirer que ce gentil recueil de « Paillettes d'or » scotistes fut précédé d'une Vie du Docteur marial plus *up-to-date*. X.

Nouveau Guide de Terre-Sainte — PAR LE R. P. BARNABÉ, MEISTERMANN, O. F. M. Missionnaire Apostolique.

Beau volume in-16 carré (pages XLIII-612), orné de 23 cartes en couleurs et de 110 plans de villes et de monuments dans le texte et hors texte. — En vente : Librairie A. PICARD, 82, rue Bonaparte, Paris VIe, et chez M. LALLEMAND, 1 bis, avenue de Breteuil, Paris VIIe.

Prix relieure en toile : 7 fr. ; franco par la poste : 7 fr. 50.

Prenant le voyageur au port d'embarquement, ce Guide lui signale toutes les particularités qui, sur sa route, peuvent tenter sa légitime curiosité, soit par la voie de Constantinople, soit par celle d'Alexandrie.

Mais c'est au point de débarquement que commence véritablement son office. En vingt-six excursions ou voyages, il lui fait visiter tout le pays biblique depuis le Liban et Damas au nord, jusqu'à Gaza et Bersabée au sud. Et cette visite est aussi complète, aussi instructive, aussi intéressante et édifiante que possible. En quelques lignes « simples, claires et brèves, » comme il l'a promis, il lui montre chaque point où il s'arrête dans les temps reculés et en suit l'histoire jusqu'à nos jours. Ce qu'il a fallu de patientes recherches, de lectures d'ouvrages anciens ou modernes, sacrés ou profanes, est quelque chose de prodigieux. Sans aucun étalage de pédanterie ou de prétention littéraire déplacée, l'auteur y fait preuve d'une érudition aussi vaste que variée.

Vingt-trois cartes coloriées et 110 plans de villes et de monuments illustrent l'ouvrage et en facilitent l'intelligence. L'ancien pèlerin aimera à y voir un agréable et utile mémorial de ses impressions et y apercevra peut-être des aspects qui lui avaient échappé.

Pensée

En général, Dieu règle ses procédés sur les nôtres. Si nous lui sommes fidèles, il nous est fidèle ; si nous l'aimons, il nous aime, si nous lui sommes hostiles, il nous est hostile. Dieu a placé ainsi en nous-mêmes la mesure de ce qu'il veut être avec nous.

(S. Joseph de Cupertino, conventuel.)

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La prédication de la tempérance.

Grâces spirituelles, 29. — Grâces temporelles, 21. — Pécheurs, 26. — Vocations, 14. — Positions, 18. — Malades, 41. — Jeunes gens, 21. — Jeunes filles, 29. — Défunts, 19. — Ivrognes, 27. — Actions de Grâces, 9. — Familles, accord, 4. — Santé, 34. — Objets perdus, 2.

Faveurs diverses

Saint-Henri, Mmt. — Remerciements pour la conversion d'un père de famille. M. B. — Remerciements à Jésus au tabernacle, à la sainte Vierge et à saint François pour la conversion d'une jeune fille. J.-M. F. — Merci à Marie-Immaculée et à saint Gérard Majella pour une guérison et plusieurs faveurs obtenues. D. M. — Je viens remercier saint Antoine d'une faveur obtenue. J'avais un cheval qui avait peur des automobiles et je risquais ma vie lorsque je devais m'en servir dans mes courses. Je promis 25 cts pour les pauvres et des chapelets aux saintes âmes du Purgatoire et maintenant l'animal est dompté. Mille mercis à saint Antoine. S. J. — **Saint-Valérien.** — Remerciements à saint Joseph, à la sainte Vierge, à saint François d'Assise et à saint François Solano pour un soulagement dans une peine intérieure très pénible. M. B. — **L'Assomption.** — Ayant de l'inquiétude au sujet d'une affaire importante je la recommandai à saint Joseph avec promesse de publier dans la *Revue*. Tout s'est bien arrangé. Merci à saint Joseph. M. L. — **Saint-Tite.** — Reconnaissance pour faveurs obtenues de saint Antoine après promesse de publier. C. L. — **Sainte-Dorothée.** — Remerciements au Sacré-Cœur, à la sainte Vierge, à saint Antoine pour 4 faveurs obtenues. E. P. — **Québec.** — Merci à saint Joseph et à saint Antoine pour succès dans un procès. O. L.

